

PATRIMOINE VIE PLUS



Livret Financier

N° 3150 - Juin 2007

Vie plus
Partenaire et tellement plus

Livret Financier

*Présentation des caractéristiques des principaux supports sélectionnés
pour votre contrat*

VIE PLUS, filiale de SURAVENIR dédiée aux CGPI : Tour Franklin - TSA 33033 - 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX.

SURAVENIR : Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 BREST CEDEX 9 -
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 200 000 000 euros
Société mixte régie par le code des assurances / SIREN 330 033 127 RCS Brest.

Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles (61 rue Taitbout - 75009 PARIS)

SOMMAIRE

• AEDEN EUROPE FLEXIBLE	PAGE 8
• AEDEN INVEST IMMO	PAGE 8
• ASIE RENDEMENT	PAGE 8
• AXA AEDIFICANDI	PAGE 9
• AXA FRANCE SMALL CAP	PAGE 9
• AXA OR ET MATIERES PREMIERES	PAGE 9
• BFT PATRIMOINE	PAGE 10
• BNP PARIBAS ENERGIE	PAGE 10
• BNP PARIBAS IMMOBILIER	PAGE 10
• BNP PARIBAS SANTE	PAGE 11
• CAAM OBLIG INTERNATIONALES	PAGE 11
• CAAM VALUE USA	PAGE 11
• CARMIGNAC EMERGENTS	PAGE 12
• CARMIGNAC INVESTISSEMENT	PAGE 12
• CARMIGNAC PATRIMOINE	PAGE 12
• CG NOUVELLE ASIE	PAGE 13
• CHOLET DUPONT IMMOBILIER	PAGE 13
• CPR CROISSANCE DYNAMIQUE	PAGE 13
• CPR CROISSANCE PRUDENTE	PAGE 14
• CPR EUROPE NOUVELLE	PAGE 14
• DIGIT INFLATION	PAGE 14
• DNCA EVOLUTIF	PAGE 15
• ECHIQUIER JAPON	PAGE 15
• ECHIQUIER PATRIMOINE	PAGE 15
• ECHIQUIER QUATUOR	PAGE 16
• ECOFI ACTIONS RENDEMENT	PAGE 16
• EURO RENDEMENT REEL	PAGE 16
• EUROSE	PAGE 17
• EXANE TOP 25 CONVERTIBLES	PAGE 17
• FCP EQUILIBRE	PAGE 17
• FEDERAL MULTI OR ET MATIERES PREMIERES	PAGE 18
• FIDELITY EUROPE	PAGE 18
• FIDELITY TRILOGIE EUROPE	PAGE 18
• FINANCE REACTION	PAGE 19
• FORTIS BEST SELECTION EUROPE	PAGE 19
• FORTIS RENDEMENTS EMERGENTS	PAGE 19
• GEO-ENERGIES C	PAGE 20

• INVESCO TAÏGA	PAGE 20
• ITHAQUE	PAGE 20
• IXIS MEDIANES	PAGE 21
• MAGELLAN	PAGE 21
• METROPOLE MIDCAP EURO	PAGE 21
• NATIXIS EURO INFLATION	PAGE 22
• OBJECTIF SMALL CAPS FRANCE	PAGE 22
• ODYSSEE	PAGE 22
• OFI JAPON	PAGE 23
• OFI MING	PAGE 23
• OFI RZB EUROPE DE L'EST	PAGE 23
• OFI PALMARES AMERICA	PAGE 24
• PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	PAGE 24
• PHILOSOPHALE	PAGE 24
• PIM EUROPE MID CAP FCP	PAGE 25
• PLUVALCA FRANCE	PAGE 25
• RICHELIEU SPECIAL	PAGE 25
• RICHELIEU VALEUR	PAGE 26
• ROUVIER EUROPE	PAGE 26
• ROUVIER VALEURS	PAGE 26
• SARASIN EURO MID CAPS EXPANSION DURABLE	PAGE 27
• SAINT-HONORE CONVERTIBLES	PAGE 27
• SGAM INVEST SECTEUR OR	PAGE 27
• SH MULTIGEST RENDEMENT	PAGE 28
• STATE STREET EMERGING MARKETS	PAGE 28
• TALENTS	PAGE 28
• THIRIET PATRIMOINE	PAGE 29
• TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE	PAGE 29
• TRICOLORE RENDEMENT	PAGE 29
• VALFRANCE	PAGE 30
• VECTEUR AMERIQUE	PAGE 30
• FONDS EUROS A CAPITAL GARANTI	PAGE 31
• PROSPECTUS SIMPLIFIE AMF PRO - FEDERAL LIQUIDITES	PAGE 32

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Ce document est purement informatif.

Les informations reprises dans ce support sont fournies par les promoteurs de chaque fonds ou par Europerformance.

La responsabilité de l'Assureur quant à l'exactitude des données indiquées ne saurait donc être engagée. De la même manière, toute information non communiquée, volontairement ou non, ne pourrait être reprochée à l'Assureur.

Les données et informations sont arrêtées au **31 Mai 2007**.

Les indices de référence mentionnés dans ce livret financier sont les indices communiqués dans les Prospectus simplifiés visés par l'AMF de chaque support et reflètent les objectifs de gestion de ces supports. L'Assureur se réserve le droit de fournir un autre indice de référence pour chacun de ces supports au cours de la vie du contrat.

NA = Non Applicable

NC = Non Communiqué

LA SELECTION FINANCIERE

Nom du fonds	Gestionnaire	Code Isin	Performances Glissantes (1)			Quartile (2)	Volatilité(3)
			1 an	3 ans	5 ans		
FONDS EN EUROS							
FONDS EUROS A CAPITAL GARANTI*	SURAVENIR	-	-	-	-	-	-
SUPPORT PROFILES							
CPR CROISSANCE DYNAMIQUE	CPR AM	FR0010097642	16.86	62.53	60.43	2	8.70
CPR CROISSANCE PRUDENTE*	CPR AM	FR0010097667	5.60	16.52	31.45	3	1.87
FCP EQUILIBRE	SOCIETE GENERALE AM	FR0000423857	10.70	27.18	19.59	3	8.99
SH MULTIGEST RENDEMENT (C)*	E. DE ROTHSCHILD MM	FR0007050794	7.96	22.27	37.49	1	2.54
SUPPORT EVOLUTIFS							
BFT PATRIMOINE	BFT GESTION	FR0010446781	5.81	16.93	24.57	3	2.79
CARMIGNAC PATRIMOINE	CARMIGNAC GESTION	FR0010135103	5.24	35.90	58.28	4	6.63
DNCA EVOLUTIF	DNCA FINANCE	FR0007050190	14.47	39.93	41.40	3	7.48
ECHIQUEUR PATRIMOINE*	FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR	FR0010434019	6.99	15.90	27.60	2	1.02
EUROSE	DCNA FINANCE	FR0007051040	5.54	17.11	22.53	3	1.84
RICHELIEU VALEUR	RICHELIEU FINANCE GESTION PRIVEE	FR0007079355	4.14	13.20	-	4	0.84
ROUVIER VALEURS	ROUVIER ASSOCIES	FR0000401374	21.94	67.02	78.70	1	9.13
THIRIET PATRIMOINE (C)	THIRIET GESTION	FR0000937435	15.69	43.61	49.05	2	6.73
ACTIONS SECTORIELLES							
AEDEN INVEST-IMMO (C)	KBL FRANCE	FR0010080895	39.42	148.33	223.58	2	14.10
AXA AEDIFICANDI (C)	AXA IM PARIS	FR0000172041	45.59	154.81	217.57	1	13.84
AXA OR ET MATIERES PREMIERES (C)	AXA IM PARIS	FR0010011171	17.80	124.44	112.57	2	14.30
BNP PARIBAS ENERGIE	BNP PARIBAS AM	FR0010077461	7.59	50.88	29.63	3	15.89
BNP PARIBAS IMMOBILIER (C)	BNP PARIBAS AM	FR0010156216	37.47	128.66	179.96	3	16.48
BNP PARIBAS SANTE	BNP PARIBAS AM	FR0010077412	3.49	28.39	10.16	4	11.17
CHOLET DUPONT IMMOBILIER (C)	CEDEFONDS	FR0010249847	38.31	148.74	219.55	3	14.14
GEO ENERGIES (C)	E.DE ROTHSCHILD MM	FR0010127522	18.47	-	-	1	16.16
SGAM INVEST SECTEUR OR	SOCIETE GENERALE AM	FR0000424319	-2.65	51.90	35.49	4	27.85
FEDERAL MULTI OR ET MATIERES PREMIERES	FEDERAL FINANCE GESTION	FR0000978868	14.35	101.50	93.94	2	20.83
ACTIONS FRANCE							
AXA FRANCE SMALL CAP (C)	AXA IM PARIS	FR0000170391	25.31	131.99	104.98	2	12.88
ECHIQUEUR QUATUOR	FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR	FR0010434969	20.45	65.76	-	4	8.59
FINANCE REACTION***	FINANCE SA	FR0007077326	30.43	141.21	-	1	13.79
ITHAQUE (C)	TOCQUEVILLE FINANCE SA	FR0010204115	25.13	-	-	2	9.04
IXIS MEDIANES***	IXIS AM	FR0000003170	23.53	103.13	86.51	2	13.42
OBJECTIF SMALL CAPS FRANCE***	LAZARD FRERES GESTION	FR0010262436	27.36	83.59	99.58	1	9.42
ODYSSEE (C)	TOCQUEVILLE FINANCE	FR0007083118	23.44	78.12	-	3	8.78
PLUVALCA FRANCE	FINANCIERE ARBEVEL	FR0000422842	26.95	95.92	113.62	2	15.57
RICHELIEU SPECIAL	RICHELIEU FINANCE GESTION PRIVEE	FR0007045737	16.62	58.33	85.24	4	5.41
TRICOLERE RENDEMENT (C)	E.DE ROTHSCHILD AM	FR0007028576	25.19	75.22	88.09	2	10.51
VALFRANCE**	PRIGEST SA	FR0000973711	34.07	130.04	134.97	1	10.41

* Fonds éligibles à la catégorie « supports à volatilité modérée », dans le cadre des Options d'Arbitrages Programmés.

** Fonds NON éligibles aux options d'Arbitrages Programmés.

*** A noter dans le cadre des Options d'Arbitrages Programmés ; des coupons peuvent être distribués sur ces parts C et/ou D entraînant une modification de la VL.

(1) Performances glissantes sur 1 an : du 31/05/2006 au 31/05/2007 (source : Europerformance)
Performances glissantes sur 3 ans : du 31/05/2004 au 31/05/2007 (source : Europerformance)
Performances glissantes sur 5 ans : du 31/05/2002 au 31/05/2007 (source : Europerformance)

(2) Quartiles arrêtés au 31/05/2007 (source : Europerformance)

(3) Volatilités sur 1 an arrêtées au 31/05/2007 (source : Europerformance)

Nom du fonds	Gestionnaire	Code Isin	Performances glissantes (1)			Quartile (2)	Volatilité (3)
			1 an	3 ans	5 ans		
ACTIONS EUROPE							
AEDEN EUROPE FLEXIBLE (C)	KBL FRANCE	FR0000029944	20.42	69.67	83.56	1	10.02
FIDELITY EUROPE	FIDELITY GESTION	FR0000008674	23.42	88.97	81.65	3	11.73
FIDELITY TRILOGIE EUROPE (C)	FIDELITY GESTION	FR0010139923	26.98	-	-	1	12.38
FORTIS BEST SELECTION EUROPE (C)	FORTIS INVESTMENTS MANAGEMENT FRANCE	FR0010137166	24.68	67.21	31.04	2	12.37
METROPOLE MIDCAP EURO	METROPOLE GESTION	FR0007078746	21.93	80.80	-	4	13.49
PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	FINANCIERE DE CHAMPLAIN	FR0010086520	24.69	-	-	2	11.16
PIM EUROPE MID CAP FCP	PIM GESTION FRANCE	FR0007031190	32.52	91.74	-	1	9.92
ROUVIER EUROPE**	ROUVIER ASSOCIES	FR0007084066	26.32	76.51	-	1	8.58
SARASIN EURO MID CAPS EXPANSION DURABLE	SARASIN EXPERTISE AM	FR0007049093	33.52	113.55	110.83	1	12.19
ACTIONS EUROPE EMERGENTE							
CPR EUROPE NOUVELLE	CPR AM	FR0010330258	30.47	141.34	179.98	2	24.20
INVESCO TAIGA	INVESCO AM	FR0000284275	22.79	97.61	160.98	4	19.78
OFI RZB EUROPE DE L'EST ***	OFI ASSET MAMANGEMENT	FR0000978587	26.29	134.30	235.55	3	25.54
ACTIONS MARCHES EMERGENTS GLOBAUX							
CARMIGNAC EMERGENTS	CARMIGNAC GESTION	FR0010149302	31.51	170.47	192.02	2	16.45
FORTIS RENDEMENTS EMERGENTS	FORTIS INVESTMENTS MANAGEMENT FRANCE	FR0007008933	12.64	43.28	72.57	1	3.10
MAGELLAN***	COMGEST	FR0000292278	41.67	150.83	183.36	1	15.02
STATE STREET EMERGING MARKETS	STATE STREET GLOBAL ADVISORS FRANCE SA	FR0000027252	31.97	137.33	132.54	2	16.05
ACTIONS ASIE et/ou JAPON							
ASIE RENDEMENT	E.DE ROTHSCHILD AM	FR0007072210	28.68	81.29	105.04	3	11.85
CG NOUVELLE ASIE	COMGEST	FR0007450002	31.79	92.90	97.85	2	13.10
ECHIQUEUR JAPON	FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR	FR0010434688	-5.18	28.89	26.30	3	13.89
OFI JAPON***	OFI ASSET MANAGEMENT	FR0007497854	-8.22	10.29	-8.43	4	17.08
OFI MING***	OFI ASSET MANAGEMENT	FR0007043781	29.93	62.08	105.58	4	13.68
ACTIONS AMERIQUE DU NORD							
CAAM VALUE USA	CREDIT AGRICOLE AM	FR0010165936	14.35	39.37	9.08	3	11.04
PALMARES AMERICA	OFI PALMARES	FR0007470422	13.27	34.00	19.37	3	11.20
TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE	TOCQUEVILLE FINANCE	FR0000438137	17.36	36.01	17.84	1	12.68
VECTEUR AMERIQUE	RAYMOND JAMES AMI	FR0007083837	5.16	10.68	-	4	12.68
ACTIONS MONDE							
CARMIGNAC INVESTISSEMENT	CARMIGNAC GESTION	FR0010148981	14.51	91.81	120.69	4	15.93
ECOFI ACTIONS RENDEMENT	ECOFI INVESTISSEMENTS	FR0000973562	29.65	96.07	86.41	1	12.13
TALENTS	AXA IM PARIS	FR0007062567	11.63	58.24	103.09	4	10.84
OBLIGATIONS							
CAAM OBLIG INTERNATIONALES***	CREDIT AGRICOLE AM	FR0010032573	5.84	27.44	51.78	1	5.60
DIGIT INFLATION	SINOPIA	FR0000970220	-0.25	7.61	27.99	3	2.76
EURO RENDEMENT REEL	SPGP	FR0010107706	8.08	-	-	1	2.10
EXANE TOP 25 CONVERTIBLES	EXANE SAM	FR0010039495	15.66	34.14	-	2	6.91
NATIXIS EURO INFLATION	IXIS AM	FR0010170944	-1.13	-	-	4	3.17
SAINT-HONORE CONVERTIBLES	E. DE ROTHSCHILD AM	FR0010204552	12.76	26.54	36.57	2	6.04
FONDS SPECIAUX							
PHILOSOPHALE	UFG	QS0002002289	-	-	-	-	-

* Fonds éligibles à la catégorie « supports à volatilité modérée », dans le cadre des Options d'Arbitrages Programmés.

** Fonds NON éligibles aux options d'Arbitrages Programmés.

*** A noter dans le cadre des Options d'Arbitrages Programmés ; des coupons peuvent être distribués sur ces parts C et/ou D entraînant une modification de la VL.

(1) Performances glissantes sur 1 an : du 31/05/2006 au 31/05/2007 (source : Europerformance)
Performances glissantes sur 3 ans : du 31/05/2004 au 31/05/2007 (source : Europerformance)
Performances glissantes sur 5 ans : du 31/05/2002 au 31/05/2007 (source : Europerformance)

(2) Quartiles arrêtés au 31/05/2007 (source : Europerformance)

(3) Volatilités sur 1 an arrêtées au 31/05/2007 (source : Europerformance)

AEDEN EUROPE FLEXIBLE (C)

Nom du gestionnaire : KBL FRANCE GESTION
Code ISIN : FR000029944
Classification : SICAV Diversifiée
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,39 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : FTSE EUROFIRST 300
Date de création du fonds : 26/02/1999
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★☆☆
Site web : www.kbl-France.fr

ACTIONS EUROPE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-6.52%	8.38%	18.16%	22.02%	17.70%

>>> Objectif de gestion

AEDEN EUROPE FLEXIBLE vise prioritairement la recherche de plus-values à moyen et long terme à travers la gestion discrétionnaire d'un portefeuille d'actions de sociétés européennes. La SICAV utilise les données d'un modèle d'analyse technique et fondamental pour rechercher dans un ensemble d'actions européennes celles présentant le meilleur rapport cherté/croissance. Ce modèle permet de sélectionner un univers restreint d'actions sur des bases d'analyse fondamentale, qui seront ensuite choisies par le gérant qui jugera de la qualité fondamentale des dossiers et du timing d'investissement (stratégie de stock picking).

Le processus de gestion, libre et de conviction, est déterminé par l'application d'un modèle de sélection des principales valeurs européennes qui vont permettre de repérer celles qui présentent le meilleur couple (prix / croissance). Il s'agit donc d'un modèle « GARP », growth at reasonable price (recherche de valeurs de croissance à un prix attractif).

Concernant la partie actions, la SICAV est investie essentiellement sur des valeurs européennes, principalement la France, Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne, Italie, Grèce, Suisse, ainsi que les pays scandinaves. Elle ne suit aucune contrainte de répartition géographique, sectorielle ou autre. Seul le potentiel d'appréciation de la valeur va déterminer la sélection et le poids des titres mis en portefeuille. L'accent est plutôt mis sur des grandes et moyennes valeurs, mais de façon limitée, la SICAV peut également être investie dans des petites capitalisations qui présentent une attractivité sachant que le critère de liquidité sera également un critère important de la sélection du titre.

AEDEN INVEST-IMMO

Nom du gestionnaire : KBL FRANCE GESTION
Code ISIN : FR0010080895
Classification : SICAV Actions Européennes
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,39 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : IEIF EUROZONE NET
Date de création du fonds : 05/03/1990
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★
Site web : www.kbl-France.fr

ACTIONS SECTORIELLES



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	5.57%	25.51%	36.21%	30.60%	43.86%

>>> Objectif de gestion

Aeden Invest-Immo vise prioritairement la recherche de plus-values à moyen et long terme à travers la gestion discrétionnaire d'un portefeuille d'actions de sociétés immobilières en prenant des risques limités. Les actions sont choisies au travers d'une sélection de titres « stock-picking », en recherchant plus particulièrement des valeurs de rendement et des valeurs génératrices de cash-flow.

Aeden Invest-Immo a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières principalement investi en actions françaises et étrangères de sociétés immobilières cotées. La SICAV pourra également être investie en actions de sociétés intervenant dans des secteurs d'activité liés à l'immobilier, plus généralement dans des sociétés offrant un dividende significatif et des sociétés qui présentent une décote par rapport à leur actif net. La SICAV est investie pour au moins 75% de ses actifs en actions et titres éligibles au PEA. La stratégie d'investissement est élaborée à partir d'une gestion active, de conviction, fondée sur une très bonne connaissance des sociétés par le gérant, ce dernier a également recours à des recherches fondamentales en s'appuyant sur une sélection d'analystes externes spécialisés dans le secteur de l'immobilier. Les différentes étapes de la stratégie d'investissement et du processus de gestion conduisent à identifier les titres de qualité, surtout en termes de perspectives de croissance, de génération de cash-flows et de capacité à assurer un dividende conséquent.

ASIE RENDEMENT (C)

Nom du gestionnaire : EDMOND DE ROTHSCHILD AM
Code ISIN : FR0007072210
Classification : FCP Actions Asie hors Japon
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,80 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : MSCI AC ASIA FREE EX JAPAN (EUR)
Date de création du fonds : 27/05/2002
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★
Site web : www.lcf-rothschild.fr

ACTIONS ASIE ET/OU JAPON



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-	27.14%	10.62%	37.85%	13.10%

>>> Objectif de gestion

La gestion du fonds, sur un objectif de placement recommandé supérieur à 5 ans, tend à procurer une progression de la valeur liquidative grâce à des placements dans des sociétés d'Asie hors Japon, susceptibles de réduire leur sous-évaluation par rapport à leur secteur d'activité ou à leur marché de cotation.

La société de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui vise à investir entre 60 et 100% de l'actif net en actions et autres titres assimilés négociés sur des marchés réglementés de sociétés dont l'activité est majoritairement liée à la zone Asie hors Japon (principalement Hong-Kong, la Chine, Taiwan, la Corée du Sud, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, les Philippines, l'Indonésie, l'Inde).

L'univers des titres dans lequel le FCP est investi porte sur des actions de sociétés dont la capitalisation est généralement supérieure à 500 millions de US Dollars, tous secteurs confondus. Toutefois, les entreprises de petite capitalisation pourront représenter jusqu'à 20% de l'actif net. Le gérant sélectionnera les titres ayant le meilleur potentiel de croissance et de performance pour constituer un portefeuille concentré autour d'une quarantaine de valeurs, en se fondant sur des rapports d'analystes externes. Les actions ainsi sélectionnées seront essentiellement libellées en US Dollar et en devises d'Asie hors Japon (HKD, SGD, TWD, KRW, THB, PHP, MYR IDR, CNY), exposant ainsi le FCP au risque de change jusqu'à 110% de l'actif net.

AXA AEDIFICANDI (C)

Nom du gestionnaire : AXA IM
Code ISIN : FR0000172041
Classification : SICAV Diversifiée
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,39 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : -
Date de création du fonds : 20/07/1970
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★☆☆
Site web : www.axa-im.fr

ACTIONS SECTORIELLES



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	8.58%	20.70%	38.07%	26.90%	51.91%

>>> Objectif de gestion

La Sicav propose une gestion dynamique à moyen long terme sur un horizon de placement de 5 ans en investissant notamment dans des valeurs cotées du secteur immobilier de la zone Euro.

La SICAV est diversifiée et pourra investir dans des classes d'actifs différentes en fonction de la conjoncture du marché immobilier : lorsque les marchés actions des secteurs immobiliers ou proches de l'immobiliers sont les plus attractifs, selon les analyses de l'équipe de gestion, la SICAV sera principalement investie en actions du secteur immobilier et accessoirement dans d'autres instruments financiers. En revanche, si les anticipations de l'équipe de gestion privilégient les meilleures opportunités de valeurs parmi les titres de créances, la SICAV pourra accroître sensiblement ses positions sur les marchés obligataires et monétaires, jusqu'à hauteur de 45% de son actif. La SICAV est gérée de façon discrétionnaire et selon un processus rigoureux de sélection des titres. Pour ce faire, le gérant fera appel à deux types de stratégie :

1) un processus de sélection des titres basée sur une répartition thématique et géographique du secteur immobilier. Le gérant étudiera d'une part, la qualité des dirigeants de l'entreprise, la structure de l'actionariat, et d'autre part, la nature des actifs immobiliers (logement/ bureaux / commerces), la situation géographique (pays, ville, centre / périphérie), et la structure de la clientèle.
2) une analyse du secteur immobilier fondée sur le taux d'occupation des locaux, le potentiel d'appréciation des revenus locatifs et des analyses de l'endettement, de la décote par rapport à une estimation conservatrice des actifs détenus, de la rentabilité.

AXA FRANCE SMALL CAP (C)

Nom du gestionnaire : AXA IM
Code ISIN : FR0000170391
Classification : SICAV Actions Françaises
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,39 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : CAC MID & SMALL190
Date de création du fonds : 20/05/1994
Durée minimale de détention conseillée : 8 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.axa-im.fr

ACTIONS FRANCE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-23.51%	9.26%	24.50%	41.14%	30.55%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de la SICAV est la recherche de performance par une exposition aux marchés d'actions de petites et moyennes capitalisations du marché français. L'équipe de gestion mettra en œuvre une gestion dynamique et discrétionnaire reposant notamment sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs.

La stratégie d'investissement de cette SICAV a pour but de construire un portefeuille répondant en permanence aux règles d'éligibilité au PEA par une exposition dynamique sur les marchés d'actions en sélectionnant de façon discrétionnaire les entreprises qui présentent une perspective de bénéfices à moyen - long terme et un potentiel d'appréciation sur la base d'une approche des fondamentaux de l'entreprise (notamment son positionnement concurrentiel, la qualité de sa structure financière, ses perspectives futures) complétée par des ajustements liés à son marché de référence. La SICAV sera investie, à hauteur de 75 % au moins de son actif, en actions et autres titres éligibles au PEA dont principalement en actions françaises. Les actions dans lesquelles investit la SICAV seront principalement de petites et moyennes capitalisations (entre 50 millions et 5 milliards d'euros de capitalisation boursière) et de tout secteur économique. L'investissement dans des actions de grandes capitalisations restera accessoire.

AXA OR ET MATIERES PREMIERES (C)

Nom du gestionnaire : AXA IM
Code ISIN : FR0010011171
Classification : SICAV Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,00 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : 2/3 FTSE World Mining & 1/3 FTSE World Oil & Gas
Date de création du fonds : 01/03/1994
Durée minimale de détention conseillée : 8 ans
Notation Standard & Poor's : ★★☆☆
Site web : www.axa-im.fr

ACTIONS SECTORIELLES



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-9.21%	25.06%	9.21%	56.60%	10.38%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de la SICAV est de chercher à répliquer la performance de l'indice composite de référence (2/3 l'indice FTSE World Mining et 1/3 par l'indice FTSE World Oil & Gas), à la hausse comme à la baisse, diminuée des frais de fonctionnement et de gestion, des frais de transaction et de la fiscalité éventuelle applicable au fonds. La SICAV aura pour objectif de maintenir l'écart de suivi entre l'évolution de la valeur liquidative de la SICAV et l'évolution de l'indice à un niveau inférieur à 2% (ou de 10% de la volatilité de l'indice).

La SICAV investira dans des actions (jusqu'à 100% de son actif) de tout secteur géographique et économique, comprises ou non dans l'indice de référence. Elle pourra aussi recourir à l'achat de produits de taux (jusqu'à 100% de l'actif de la SICAV). En outre l'OPCVM aura recours à un ou plusieurs instruments financiers à terme notamment des swaps de taux, d'indices et d'actions et/ou des futures. Ces instruments financiers à terme pourront permettre au gestionnaire soit d'échanger la performance des instruments financiers qu'il a en portefeuille contre la performance de l'indice de référence soit d'échanger la performance des instruments financiers qu'il a en portefeuille contre la performance d'autres instruments financiers (notamment du taux) qui serait elle-même échangée contre la performance de l'indice de référence ou un de ses composants pour permettre la réplique de l'indice composite de référence (2/3 FTSE World Mining et 1/3 FTSE World Oil & Gas).

BFT PATRIMOINE

Nom du gestionnaire : BFT GESTION SA
Code ISIN : FR0010446781
Classification : FCP Diversifié
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,50 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : EONIA
Date de création du fonds : 02/10/1998
Durée minimale de détention conseillée : 2 anS
Notation Standard & Poor's : -
Site web : www.bft.fr

SUPPORTS EVOLUTIFS



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	0.70%	4.78%	3.72%	7.08%	5.19%

>>> Objectif de gestion

Le fonds est un OPCVM nourricier du fonds commun de placement IENA PATRIMOINE dont l'objectif de gestion est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance de l'ordre de EONIA + 200 points de base.
Les actifs de BFT PATRIMOINE sont investis en totalité et en permanence dans le FCP maître IENA PATRIMOINE et, à titre accessoire, en liquidités.
Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :
La vocation première de IENA PATRIMOINE est de procéder à des investissements en direct ou par le biais de dérivés, sur les marchés d'actions et de taux d'intérêt internationaux. En complément, le gérant peut mettre en place des stratégies peu ou pas corrélées à ces marchés. Ces stratégies peuvent être soit des stratégies d'arbitrage mises en oeuvre en direct par des positions sur les instruments financiers sur lesquels le fonds intervient usuellement (marchés d'actions, de taux d'intérêt sans faire d'arbitrage sur le risque de crédit et accessoirement de change), soit des produits structurés, soit dans la limite de 10 % de l'actif des investissements en véhicules d'investissement (OPCVM, fonds d'investissement étrangers, OPCVM d'OPCVM, OPC d'OPC) mettant en oeuvre des stratégies de gestion alternative. Les stratégies d'arbitrage viennent en complément des stratégies directionnelles qui constituent le principal moteur de performance.

BNP PARIBAS ENERGIE

Nom du gestionnaire : BNP PARIBAS AM
Code ISIN : FR0010077461
Classification : FCP Actions des pays de la Communauté Européenne
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,50 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : DOW JONES EUROPE STOXX ENERGY
Date de création du fonds : 28/03/2002
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★
Site web : www.bnpparibas-am.fr

ACTIONS SECTORIELLES



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-	2.38%	12.66%	35.05%	2.94%

>>> Objectif de gestion

L'objectif du Fonds est de surperformer l'indice Dow Jones EUROPE Stoxx Energy (Price) quelque soit son évolution tout en respectant les critères d'éligibilité au PEA. Le fonds est dit « à gestion indiciaire étendue » et l'objectif est de respecter un écart de suivi (tracking error) maximal de 4% entre l'évolution de la VL de l'OPCVM et celle de l'indice.
L'actif sera toujours investi à hauteur de 75 % minimum en titres éligibles au PEA.
Afin d'atteindre l'objectif de gestion, les gains découlant de l'actif du Fonds ainsi constitué d'actions (notamment la performance des actions, dividendes, produits d'OST) sont échangés, par utilisation de swaps, contre une indexation à l'indice Dow Jones EUROPE Stoxx Energy (Price) plus des flux fixes représentant, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion ainsi que des frais de transaction, la surperformance recherchée.

BNP PARIBAS IMMOBILIER

Nom du gestionnaire : BNP PARIBAS AM
Code ISIN : FR0010156216
Classification : FCP Actions des pays de la Communauté Européenne
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,50 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : EUROPEAN PUBLIC REAL ESTATE INDEX
Date de création du fonds : 02/12/1986
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★
Site web : www.bnpparibas-am.fr

ACTIONS SECTORIELLES



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	3.73%	20.02%	36.46%	23.70%	50.08%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance comparable à celle du « EUROPEAN PUBLIC REAL ESTATE », indice représentant les marchés actions liées au secteur immobilier en Europe.

La stratégie d'investissement est élaborée à partir d'une gestion active fondée sur une approche systématique et disciplinée de la sélection de valeurs, reposant sur une recherche fondamentale.
La recherche fondamentale s'appuie sur une sélection d'analystes externes spécialisés dans le secteur de l'immobilier et des visites de sociétés afin d'obtenir des informations pertinentes sur l'activité, la stratégie et les perspectives de chaque entreprise.
Chaque étape de la stratégie d'investissement et du processus de gestion conduit à identifier les titres de qualité (par exemple en termes de rentabilité, de santé financière, de qualité du management, de lisibilité de la stratégie) les plus attrayants permettant d'atteindre l'objectif de gestion.
Le fonds investit au minimum 50% de son actif net dans des titres (dont les bons de souscription et les obligations convertibles en actions) de sociétés liées au secteur immobilier, de grande et moyenne capitalisation, émis sur les marchés d'un ou de plusieurs pays de l'Union Européenne et, à titre accessoire, sur le marché suisse.
Le degré d'exposition minimum du fonds aux marchés d'actions est de 90%.
Le fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions « PEA » et en conséquence maintient dans ses actifs au moins 75% de titres éligibles au PEA.

BNP PARIBAS SANTE



ACTIONS SECTORIELLES

Nom du gestionnaire : BNP PARIBAS AM
Code ISIN : FR0010077412
Classification : FCP Actions des pays de la Communauté Européenne
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,50 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : DOW JONES EUROPE STOXX HEALTHCARE
Date de création du fonds : 11/04/2002
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.bnpparibas-am.fr

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-	8.90%	2.37%	27.71%	3.11%

>>> Objectif de gestion

L'objectif du Fonds est de répliquer la performance de l'indice Dow Jones Europe Stoxx Healthcare (Price) quelle que soit son évolution tout en respectant les critères d'éligibilité au PEA. Le Fonds est dit « indiciel » et l'objectif de la tracking error maximale entre l'évolution de la VL de l'OPCVM et celle de l'indice sera de 4 %.

Afin d'atteindre l'objectif de gestion, les produits découlant de l'actif du Fonds ainsi constitué d'actions (notamment la performance des actions, dividendes, produits d'OST) sont échangés, par utilisation de swaps, contre une indexation à l'indice Dow Jones Europe Stoxx Healthcare (Price). Le Fonds est dit « indiciel » et aura ainsi recours aux dérogations prévues par la réglementation. Il peut donc employer jusqu'à 20 % de son actif en actions et autres titres assimilés, en titres de créance et en parts et titres de créance émis par des FCC, d'un même émetteur. Cette limite de 20 % peut être portée à 35 % pour un seul émetteur.

CAAM OBLIG INTERNATIONALES

OBLIGATIONS

Attention : part(s) C et/ou D ; des coupons peuvent être distribués



Nom du gestionnaire : CA ASSET MANAGEMENT
Code ISIN : FR0010032573
Classification : SICAV Oblig. & Titres de Créances Internx.
Affectation des résultats : Capitalisation et/ou Distribution
Frais de gestion maximum : 0,80 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : JPM Government Bond Index Broad
Date de création du fonds : 14/04/1980
Durée minimale de détention conseillée : 3 ans
Notation Standard & Poor's : -
Site web : www.ca-assetmanagement.fr

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	12.10%	9.20%	8.68%	19.61%	0.06%

>>> Objectif de gestion

La SICAV a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice JP Morgan Government Bond Index Broad sur un horizon recommandé de placement de minimum 3 ans.

Dans un univers d'investissement international, la SICAV offre une gestion active sur les marchés de taux et de changes.

Afin de sur-performer l'indice de référence, l'équipe de gestion met en place des positions stratégiques et tactiques ainsi que des arbitrages sur l'ensemble des marchés de taux internationaux et de devises. Elle a en outre recours à une diversification limitée sur les marchés émergents.

Cette recherche de sur-performance repose sur sept axes majeurs de valeur ajoutée : la sensibilité globale du portefeuille ; l'allocation de sensibilité entre les différents marchés obligataires ; l'allocation de sensibilité entre les différents segments des courbes de taux ; l'allocation sur le crédit émergent ; la sélection de titres ; l'allocation devises ; le trading.

Un contrôle global et précis du risque s'effectue au travers du contrôle de la Tracking Error ex-ante de la SICAV (annuelle, à 66% de niveau de confiance) par rapport à son indice de référence. Celle-ci se trouvera dans une fourchette de 3 à 6%, tout en étant à un niveau moyen de 4,5% l'an dans des conditions normales de marché.

Pour investir sur les différents marchés, la SICAV utilise les devises et les instruments financiers suivants : titres vifs de taux, dérivés, dérivés intégrés, et acquisitions et cessions temporaires de titres. La sensibilité est gérée activement dans une fourchette [0, +8]. La SICAV peut détenir jusqu'à 10% de son actif en actions ou parts d'OPCVM ou de fonds d'investissement. L'engagement de l'OPCVM est limité à 100% de l'actif.

CAAM VALUE USA

ACTIONS AMERIQUE DU NORD



Nom du gestionnaire : CA ASSET MANAGEMENT
Code ISIN : FR0010165936
Classification : SICAV Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,79 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : S&P 500
Date de création du fonds : 28/10/1994
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.ca-assetmanagement.fr

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-34.34%	2.94%	0.92%	28.23%	4.03%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion de la SICAV consiste à surperformer l'indice S&P 500 en sélectionnant parmi les valeurs d'Amérique du Nord, les titres sous-évalués par rapport à leur secteur.

Le processus d'investissement consiste en l'achat sur repli de toute valeur identifiée comme décotée, la vente sur rebond de toute position identifiée comme surévaluée et une concentration sur les opportunités de marché. Le portefeuille est géré selon un type « Value » c'est-à-dire qu'il est investi en priorité sur des titres dont la valeur boursière est temporairement sous évaluée. La SICAV a vocation à être exposée à 100% de son actif net en actions américaines et canadiennes de grandes et moyennes capitalisations. Dans la pratique, l'exposition actions oscille entre 95% et 100% de l'actif net avec un minimum de 60% et un maximum 100%. La répartition entre les secteurs et les zones géographiques peut évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Le portefeuille est géré selon un type « value », c'est-à-dire qu'il est investi en priorité sur des titres dont la valeur boursière est temporairement sous évaluée.

Degré d'exposition minimum au risque actions : 80 %

CARMIGNAC EMERGENTS

ACTIONS MARCHES
EMERGENTS GLOBAUX



Nom du gestionnaire : CARMIGNAC GESTION
Code ISIN : FR0010149302
Classification : FCP Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,50 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : MSCI EMERGING MARKETS FREE (EUR)
Date de création du fonds : 30/01/1997
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.carmignac.fr

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-11.73%	45.84%	12.13%	59.70%	22.27%

>>> Objectif de gestion

Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique d'allocation d'actif investi en valeurs des pays émergents et, portée essentiellement sur les actions sans écarter les obligations des pays émergents. La gestion vise à surperformer son indicateur de référence, avec une volatilité inférieure à ce dernier.
La stratégie d'investissement vise à sélectionner les valeurs offrant le meilleur potentiel d'appréciation, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, secteur d'activité, type ou taille de valeurs.
La gestion du fonds étant active et discrétionnaire, l'allocation d'actifs en fonction des anticipations du gérant, pourra différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence.
Le portefeuille est investi essentiellement sur les actions des places financières des pays émergents.
Dans tous les cas, au moins 2/3 des actions et obligations seront émises par des sociétés ou des émetteurs ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans des pays émergents tels qu'ils sont définis dans l'indice de référence MSCI Emerging Markets Free.
Carmignac Emergents est exposé en permanence à hauteur de 60% de l'actif au moins en actions et peut être surexposé à hauteur maximum de 200% par le biais des instruments financiers à terme.

CARMIGNAC INVESTISSEMENT

ACTIONS MONDE



Nom du gestionnaire : CARMIGNAC GESTION
Code ISIN : FR0010148981
Classification : FCP Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,50 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : MSCI AC WORLD INDEX FREE (EUR)
Date de création du fonds : 26/01/1989
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.carmignac.fr

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	3.72%	22.65%	1.93%	49.14%	10.63%

>>> Objectif de gestion

Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en valeurs internationales avec un profil de risque comparable à celui de son indicateur de référence, l'indice mondial Morgan Stanley des actions internationales MSCI AC World Free Index, converti en euros. La gestion vise à surperformer son indicateur de référence, avec une volatilité inférieure à ce dernier. La politique de gestion se veut dynamique portant essentiellement sur les actions françaises et étrangères des places financières du monde entier, sans exclure d'autres valeurs mobilières.
La stratégie d'investissement se fait sans contrainte a priori d'allocation par zone, secteur, type ou taille de valeurs.
Le fonds est en permanence exposé à hauteur de 60% minimum au risque actions des pays de l'OCDE et pays émergents.
Sous réserve des maxima réglementaires, le niveau d'investissement en actions des pays de l'OCDE et pays émergents sera compris entre 60% et 100%.
La répartition du portefeuille entre les différentes classes d'actifs et catégories d'OPCVM (actions, diversifiés, obligataires, monétaires...) basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.), pourra varier en fonction des anticipations du gérant.
Le choix des actions est déterminé par les études financières, les réunions organisées par les sociétés, les visites à ces mêmes sociétés et les nouvelles au quotidien.

CARMIGNAC PATRIMOINE

SUPPORTS EVOLUTIFS



Nom du gestionnaire : CARMIGNAC GESTION
Code ISIN : FR0010135103
Classification : FCP Diversifié
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,50 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : 50% MSCI AC World Index, converti en euros + 50% Citigroup WGBI All Maturities Eur
Date de création du fonds : 12/10/1989
Durée minimale de détention conseillée : 2 ans
Notation Standard & Poor's : ★★
Site web : www.carmignac.fr

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	4.94%	13.78%	3.24%	21.49%	4.34%

>>> Objectif de gestion

La gestion vise à surperformer son indicateur de référence composé de 50% de l'indice mondial Morgan Stanley des actions internationales MSCI AC World Index, converti en euros + 50% de l'indice mondial obligataire Citigroup WGBI All Maturities Eur et est orientée vers la recherche d'une performance absolue et régulière, compatible avec l'impératif de sécurité que requiert la constitution d'un patrimoine à moyen terme compte tenu de son profil de risque, à savoir un investissement au minimum de 50% en obligations, bons du Trésor, titres de créances négociables sur les marchés européens et internationaux, le solde étant réparti en actions européennes et internationales.

La politique de gestion prend en compte une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements. La répartition du portefeuille entre les différentes classes d'actifs et catégories d'OPCVM (actions, diversifiés, obligataires, monétaires...) basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.), pourra varier en fonction des anticipations du gérant. La gestion du fonds étant active et discrétionnaire, l'allocation d'actifs pourra différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence. De la même façon, le portefeuille constitué dans chacune des classes d'actifs, basé sur une analyse financière approfondie, pourra différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels ou de notation ou de maturité, des pondérations de l'indicateur de référence.

CG NOUVELLE ASIE

Nom du gestionnaire : COMGEST
Code ISIN : FR0007450002
Classification : FCP Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,50 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : MSCI AC ASIA EX JAPAN, dividendes réinvestis
Date de création du fonds : 13/07/1989
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★
Site web : www.comgest.com

ACTIONS ASIE ET/OU JAPON

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-3.22%	33.13%	6.18%	33.20%	25.80%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de la gestion du FCP est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers de la sélection de titres « stock picking ». Le fonds est en permanence exposé à hauteur de 60% minimum en valeurs orientées sur les marchés boursiers asiatiques réglementés hors Japon. Sa performance sera influencée par l'évolution de ces marchés.
Le FCP s'adresse à tous souscripteurs. Le profil de risque de CG Nouvelle Asie le destine à être souscrit par des porteurs souhaitant s'exposer aux marchés d'actions internationaux, et désirant notamment se diversifier sur les pays asiatiques, hors Japon.
La technique du 'stock picking' se base sur une sélection d'investissements en fonction uniquement de caractères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le gérant sélectionne donc les valeurs de façon discrétionnaire sans contraintes géographiques et de répartitions de secteurs et capitalistique (grandes, moyennes, petites). Les titres sont conservés aussi longtemps que leur potentiel de croissance semble intéressant et que leur valorisation est attractive, aucun horizon d'investissement n'étant fixé a priori. Cela se traduit par une faible rotation des portefeuilles.
Le FCP est à tout moment exposé à hauteur de 60 % en actions orientées sur les marchés boursiers asiatiques réglementés hors Japon.

CHOLET DUPONT IMMOBILIER

Nom du gestionnaire : CEDEFONDS
Code ISIN : FR0010249847
Classification : FCP Actions de Pays de la Zone Euro
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,55 % HT
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : IEIF
Date de création du fonds : 16/08/1990
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : -
Site web : www.cholet-dupont.fr

ACTIONS SECTORIELLES



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	10.55%	19.89%	38.06%	27.50%	46.23%

>>> Objectif de gestion

L'objectif du Fonds est de bénéficier des revenus et de maximiser à long terme la performances des valeurs immobilières de la zone euro par la gestion active d'un portefeuille d'actions ou de titres assimilés.
Le Fonds est investi en actions de sociétés spécialisées dans la détention ou l'exploitation de biens fonciers ou immobiliers : bureaux, locaux industriels, commerces, centres commerciaux, logements, concessions d'autoroutes, immobilier de tourisme, promotion immobilière et tous services liés à l'immobilier comme le crédit bail, la gestion d'immeubles, le courtage en crédits immobiliers, etc...
La gestion repose sur une sélection de valeurs, basée sur approche fondamentale utilisant différents critères qualitatifs et financiers et permettant d'estimer un potentiel de valorisation à moyen terme de ces valeurs.
Le Fonds peut à titre de diversification détenir de façon accessoire des actions européennes hors zone euro.
Le Fonds fera l'objet d'une exposition d'au minimum 60% pouvant aller jusqu'à 100% sur le marché des actions de la zone Euro. Afin qu'il soit éligible aux Plans d'Epargne en Actions, il sera investi directement ou indirectement à hauteur de 75% minimum en actions de sociétés de la Communauté Européenne.

CPR CROISSANCE DYNAMIQUE

Nom du gestionnaire : CPR ASSET MANAGEMENT
Code ISIN : FR0010097642
Classification : FCP Diversifié
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,25 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : 20% JPM World Hedged et 80% MSCI World en euro
Date de création du fonds : 07/03/1999
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★
Site web : www.cpr-am.fr

GESTION PROFILEE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-28.70%	25.09%	14.13%	28.42%	9.14%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le long terme - 5 ans minimum - une performance supérieure à l'indice de référence (20% JPM World hedged et 80% MSCI World en euro).
CPR Croissance Dynamique est un fonds de fonds diversifié et international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions de façon prépondérante, obligations, stratégies alternatives et placements monétaires.
Sa gestion est conduite dans une optique dynamique de long terme.
Son portefeuille est majoritairement investi en actions et en OPCVM actions.
L'allocation entre les différentes classes d'actifs et le choix des OPCVM correspondants sont déterminés par l'équipe de gestion en fonction notamment - des évolutions anticipées des marchés financiers prenant la forme de scénarios probabilisés, de données techniques ayant trait aux différentes classes d'actifs comme les niveaux de valorisation ou la corrélation entre elles, des contraintes de risque du portefeuille. En particulier le niveau de risque global du fonds, exprimé en volatilité prévisionnelle, n'excèdera pas 20%. La volatilité mesure l'amplitude des variations de prix d'un actif donné par rapport à la moyenne de celles-ci.

CPR CROISSANCE PRUDENTE

Nom du gestionnaire : CPR ASSET MANAGEMENT

Code ISIN : FR0010097667

Classification : FCP Diversifié

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion maximum : 1,15 %

Devise du Fonds : EURO

Indice(s) de référence : 80% JPM World Hedged & 20% MSCI World en euro

Date de création du fonds : 21/02/1999

Durée minimale de détention conseillée : 2 ans

Notation Standard & Poor's : ★★

Site web : www.cpr-am.fr

GESTION PROFILEE

Fonds éligible à la catégorie « supports à volatilité modérée » dans le cadre des options d'Arbitrages Programmés



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	3.20%	8.54%	5.48%	7.74%	2.46%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme - 2 ans minimum - une performance supérieure à l'indice de référence (80% JPM World hedged et 20% MSCI World en euro).
CPR Croissance Prudente est un fonds de fonds diversifié et international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : obligations, actions, stratégies alternatives et placements monétaires.
Sa gestion est conduite dans une optique de prudence en termes de risque.
Afin de respecter cette contrainte, son portefeuille est majoritairement investi en produit de taux d'intérêt et en OPCVM de taux.
L'allocation entre ces différentes classes d'actifs et le choix des OPCVM correspondants sont déterminés par l'équipe de gestion en fonction notamment :
- des évolutions anticipées des marchés financiers prenant la forme de scénarios probabilisés,
- de données techniques ayant trait aux différentes classes d'actifs comme les niveaux de valorisation ou la corrélation entre elles,
- des contraintes de risque du portefeuille respectant l'optique de gestion prudente.
En particulier le niveau de risque global du fonds, exprimé en volatilité prévisionnelle, n'excèdera pas 7%.
La volatilité mesure l'amplitude des variations de prix d'un actif donné par rapport à la moyenne de celles-ci.

CPR EUROPE NOUVELLE

Nom du gestionnaire : CPR ASSET MANAGEMENT

Code ISIN : FR0010330258

Classification : FCP Actions des pays de la Communauté Européenne

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion maximum : 1,80 %

Devise du Fonds : EURO

Indice(s) de référence : CECE CONVERTI EN EURO

Date de création du fonds : 27/09/1996

Durée minimale de détention conseillée : 5 ans

Notation Standard & Poor's : ★★

Site web : www.cpr-am.fr

ACTIONS EUROPE EMERGENTE

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-1.49%	12.80%	59.23%	43.20%	15.23%

>>> Objectif de gestion

L'objectif est d'obtenir une performance supérieure ou égale à celle de l'indice CECE, à la hausse comme à la baisse. L'évolution de la valeur liquidative du FCP restera proche de celle de l'indice CECE. L'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative de l'OPCVM et celle de l'indice ne devra pas dépasser 4% ou 20% de la volatilité de l'indice de référence.
Le FCP a pour axe principal d'investissement les marchés actions des pays nouvellement entrés dans l'Union européenne au 1er mai 2004.
Le style de gestion, indiciel élargi, vise à rester proche de l'indice en termes de performance et de prise de risque. Le niveau maximal de tracking-error (écart de suivi) est de 4 % ou 20 % de la volatilité de l'indice de référence.
Le FCP est exposé pour au moins 75% de son actif en actions et titres assimilés, cotés des marchés des pays d'Europe centrale et de l'Est.

DIGIT INFLATION (C)

Nom du gestionnaire : SINOPIA

Code ISIN : FR0000970220

Classification : FCP Obligations et autres titres de Créance libellés en Euro

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion maximum : 0,40 %

Devise du Fonds : EURO

Indice(s) de référence : Barclays France Inflation-Linked et Barclays Inflation-Linked Bonds TR Index Euro All Maturities

Date de création du fonds : 09/01/2001

Durée minimale de détention conseillée : 2 ans

Notation Standard & Poor's : ★★ ★★

Site web : www.sinopia.fr

OBLIGATIONS

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	11.43%	6.91%	9.01%	4.47%	-1.74%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP DIGIT INFLATION est identique à celui du maître FCP OBLIG INFLATION : offrir la performance du marché des obligations indexées sur l'inflation françaises et, plus généralement de la zone euro.
Le fonds s'adresse à des investisseurs souhaitant profiter d'une exposition aux marchés d'obligations françaises ainsi que de la zone euro tout en recherchant une protection contre la hausse de l'inflation.
La proportion du portefeuille qu'un investisseur peut pertinemment investir dans ce FCP dépend de facteurs individuels tels que le montant de son patrimoine, sa préférence ou non pour la sécurité, son horizon de placement... Les porteurs sont donc invités à se rapprocher de leur chargé de clientèle ou conseiller habituel s'ils souhaitent procéder à une analyse de leur situation personnelle. Cette analyse pourrait, selon les cas, leur être facturée par leur conseiller et ne saurait en aucun cas être prise en charge par le FCP ou la société de gestion.
Dans tous les cas, il est fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP. La gestion mise en oeuvre dans le FCP consiste à maximiser la performance, en investissant en obligations indexées sur l'inflation, non indexées (nominales) et en instruments du marché monétaire, sous contrainte du respect de l'univers d'investissement.



DNCA EVOLUTIF

Nom du gestionnaire : DNCA FINANCE
Code ISIN : FR0007050190
Classification : FCP Diversifié
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2.39 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : 40% CAC 40, 30% Euro MTS
3-5 ans et 30% MSCI Monde.
Date de création du fonds : 16/10/2000
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★
Site web : www.dncafinance.com

SUPPORTS EVOLUTIFS



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-22.29%	20.21%	8.28%	13.45%	11.61%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite CAC 40 (40%), Euro MTS 3-5 ans (30%) et MSCI Monde (30%) en préservant le capital en périodes défavorables grâce à une gestion opportuniste et flexible d'allocations d'actifs. Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le FCP sera investi indifféremment en actions, obligations et produits monétaires en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant. Cette exposition pourra se faire par des investissements aussi bien en titres en direct que par le biais de parts ou actions d'autres OPCVM. L'exposition totale au risque actions pourra varier de 40% à 100%, en direct ou via les OPCVM et l'utilisation d'instruments dérivés, cette partie étant alors complétée par des OPCVM en particulier monétaires à hauteur de 60% de l'actif si la conjoncture est défavorable. Le FCP est un OPCVM d'OPCVM coordonné investi principalement en 1/ actions de sociétés de grande ou moyenne capitalisation de l'OCDE et figurant dans des indices tels que l'indice CAC 40, le SBF 120, L'EUROSTOXX 50, le DOW JONES, le NIKKEI 225 2 / Dans une fourchette de 0 à 60 %, selon les anticipations du gérant sur la conjoncture, en obligations et titres de créance (certificats de dépôt, billets de trésorerie) du secteur public ou du secteur privé selon les opportunités de marché. Les titres n'appartenant pas à la catégorie « investissement » pourront néanmoins représenter jusqu'à 10 % de l'actif.

ECHIQUIER JAPON

Nom du gestionnaire : FINANCIERE DE L'ECHIQUIER
Code ISIN : FR0010434688
Classification : FCP Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,39 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : TOPIX
Date de création du fonds : 19/05/1995
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★
Site web : www.echiquier-ebpf.fr

ACTIONS ASIE ET/OU JAPON



FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-19.19%	18.14%	10.37%	49.49%	-10.50%

>>> Objectif de gestion

ECHIQUIER JAPON est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme avec une volatilité plus faible qu'un investissement en direct en actions. Le Fonds s'adresse à des personnes physiques ou investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention de parts d'un tel Fonds - risque élevé dû à l'investissement en actions internationales. ECHIQUIER JAPON peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes. ECHIQUIER JAPON peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par la Financière de l'Echiquier. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ECHIQUIER JAPON dépend de la situation personnelle du porteur. La gestion est orientée vers les marchés des actions japonaises. Le fonds est exposé à hauteur de 60 % minimum sur les marchés des actions internationales en particulier les actions japonaises et dans une moindre mesure les actions de la zone Asie. Les investissements effectués en dehors du Japon sont toutefois limités à 30 % du fonds en privilégiant notamment l'Australie, la Corée, Hong Kong et la Chine. ECHIQUIER JAPON est exposé à hauteur de 50 % minimum en moyennes et grandes valeurs. Le fonds se réserve la possibilité d'intervenir sur les petites valeurs dans la limite de 50 %. ECHIQUIER JAPON est exposé en actions de tous secteurs d'activité.

ECHIQUIER PATRIMOINE

Nom du gestionnaire : FINANCIERE DE L'ECHIQUIER
Code ISIN : FR0010434019
Classification : FCP Diversifié
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,20 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : EONIA
Date de création du fonds : 06/01/1995
Durée minimale de détention conseillée : 2 ans
Notation Standard & Poor's : ★★
Site web : www.echiquier-ebpf.fr

SUPPORTS EVOLUTIFS

Fonds éligible à la catégorie « supports à volatilité modérée » dans le cadre des options d'Arbitrages Programmés



FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	3.63%	7.20%	5.34%	3.15%	6.04%

>>> Objectif de gestion

ECHIQUIER PATRIMOINE est un fonds offrant une progression régulière du capital, en prenant des risques limités, en participant à l'évolution des marchés de taux et d'actions. Le Fonds est réservé à des personnes physiques ou investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention de parts d'un tel Fonds. La gestion d'ECHIQUIER PATRIMOINE repose sur une gestion discrétionnaire. L'une des caractéristiques du fonds est de maîtriser sa volatilité. Les positions prises par le fonds seront généralement accompagnés de stop (ordres limites) afin de minimiser l'impact des évolutions de marché contraires aux stratégies du fonds. Sur les actions, ces choix conduisent : - A des achats d'actions françaises et européennes de tous secteurs d'activité. ECHIQUIER PATRIMOINE se réserve toutefois le droit d'investir accessoirement dans des actions cotées dans un pays de l'OCDE non européen (l'investissement en actions de pays émergents n'est pas autorisé). Par ailleurs le fonds est exposé tant sur des petites et moyennes valeurs que sur des grandes valeurs. - A des arbitrages sur actions visant à profiter notamment de la sur-performance d'un titre par rapport à un autre ou par rapport à un indice. ECHIQUIER PATRIMOINE sera exposé en actions dans la limite de 50 % maximum de l'actif net. La gestion d'actions s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres - « stock picking » - obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit.

ECHIQUEUR QUATUOR

Nom du gestionnaire : FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR
Code ISIN : FR0010434969
Classification : FCP Actions des Pays de la Communauté Européenne.
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,39 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : SBF 250
Date de création du fonds : 07/03/2003
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★
Site web : www.echiquier-ebpf.fr

ACTIONS FRANCE



FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-	-	20.29%	19.16%	17.55%

>>> Objectif de gestion

ECHIQUEUR QUATUOR est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme sans référence à un indice avec une volatilité plus faible qu'un investissement en direct en actions. Aucun indice existant ne reflète l'objectif de gestion du fonds, l'adoption d'une politique de gestion basée sur un « stock picking » intégral, sans aucune contrainte de secteurs autres que géographique (75% actions européennes dans le cadre de l'éligibilité au PEA), rend difficile la comparaison à un éventuel indicateur de référence. Noter qu'à titre purement indicatif, il pourra toutefois être fait référence à l'indice SBF 250. Le SBF 250 représente l'évolution de l'ensemble des secteurs et des valeurs de la cote française libellées en euros. Il est calculé en euros, hors dividendes.

ECHIQUEUR QUATUOR investit dans des titres pouvant faire l'objet d'opérations financières (OPA, OPE, OPR,) et sélectionne des valeurs dont la structure du capital est susceptible d'évoluer à court ou moyen terme. Par ailleurs, ECHIQUEUR QUATUOR investit sur des sociétés dont le redressement est en cours - phase de retournement - pour bénéficier ultérieurement d'une revalorisation par le marché.

La gestion d'ECHIQUEUR QUATUOR s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres - appelée « stock picking » - obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus approfondi d'évaluation des sociétés mise en portefeuille. Cette gestion est basée sur une analyse de chaque dossier, appuyée par une notation développée en interne et portant sur cinq critères que sont la qualité du management de l'entreprise, les perspectives de croissance de son métier, la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise, la qualité de sa structure financière, l'aspect spéculatif de la valeur.

ECOFI ACTIONS RENDEMENT (C)

Nom du gestionnaire : ECOFI INVESTISSEMENTS
Code ISIN : FR0000973562
Classification : FCP Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,80 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : MSCI World Index
Date de création du fonds : 23/04/2001
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.ecofi.fr

ACTIONS MONDE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-12.24%	7.17%	18.66%	27.24%	26.16%

>>> Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'optimiser la performance d'un placement en actions internationales à travers la sélection de titres émis par des sociétés qui se caractérisent par le versement de revenus réguliers et significatifs, sur un horizon de cinq ans, au moyen d'une stratégie de gestion discrétionnaire.

Le FCP est en permanence exposé à 60 % au minimum en actions internationales, négociées sur les principales places boursières de la zone OCDE (au sens des réglementations AGIRC et ARRCO), en particulier en Europe, en Amérique du Nord et en Asie, en privilégiant les grandes valeurs. Les émetteurs retenus sont les entreprises dont l'objectif est de servir à leurs actionnaires des revenus à la fois réguliers sous forme de dividendes et significatifs par rapport à leur valorisation boursière. Ces valeurs sont sélectionnées au terme d'un processus de gestion mis en oeuvre par la société de gestion qui lui permet d'apprécier les capacités des sociétés émettrices à générer une importante marge brute d'autofinancement opérationnelle (cash-flow).

EURO RENDEMENT REEL

Nom du gestionnaire : STE PRIVEE DE GESTION DE PATRIMOINE
Code ISIN : FR0010107706
Classification : FCP Oblig. & Titres de Créance libellés en Euros.
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 0,90 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : Emprunts d'Etat 10 ans
Date de création du fonds : 22/09/2004
Durée minimale de détention conseillée : 2 ans
Notation Standard & Poor's : -
Site web : www.spgp.fr

OBLIGATIONS



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-	-	-	4.88%	8.09%

>>> Objectif de gestion

Le fonds Euro Rendement Réel correspond à un fonds coordonné obligataire moyen terme. Il a pour objectif de préserver le capital investi par le souscripteur à l'horizon 12 mois tout en valorisant ses actifs de façon régulière, et d'offrir également aux porteurs de parts un rendement global supérieur aux emprunts d'Etat à 10 ans.

Dans cet esprit, il procédera, pour les porteurs de parts D à la distribution d'un dividende annuel significatif pour leur permettre d'avoir des revenus réguliers tout en leur permettant de préserver leur capital.

EUROSE

Nom du gestionnaire : DNCA FINANCE
Code ISIN : FR0007051040
Classification : FCP Diversifié
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,40 % HT
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : 20% DJ EUROSTOXX 50 et 80% EURO MTS
Date de création du fonds : 10/11/2000
Durée minimale de détention conseillée : 2 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★
Site web : www.dncafinance.com

SUPPORTS EVOLUTIFS



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-7.55%	8.69%	6.41%	6.48%	4.55%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 20% DJ EUROSTOXX 50 et 80% EURO MTS. Dans des périodes jugées défavorables aux marchés des actions, le portefeuille pourra être concentré sur les obligations dont la maturité pourra être raccourcie. Ce fonds diversifié cherche à améliorer la rentabilité d'un placement prudent par une gestion active des actions et des obligations dans la zone euro. Il offre une alternative aux supports en obligations, en obligations convertibles et aux fonds en euros mais sans garantie en capital. Le FCP s'adresse à des Souscripteurs recherchant une gestion prudente tout en acceptant de s'exposer aux risques des marchés sur une période longue (2 ans).

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire visant une faible volatilité de la valeur liquidative, le FCP est investi indifféremment en actions, obligations et produits monétaires en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant.

L'exposition totale au risque action peut aller jusqu'à 50% de l'actif ; et de 50 à 100% en obligations et autres titres de créances négociables en euro et en obligations convertibles et titres assimilés, en particulier monétaires, jusqu'à 100% de l'actif si la conjoncture est défavorable. La gestion cherche à tirer parti au mieux des mouvements sur les titres.

La gestion actions privilégie les actions décotées ou les actions de rendement uniquement dans la Zone Euro. Le portefeuille actions peut être concentré sur les secteurs jugés les plus décotés. Les small caps ne peuvent pas dépasser 5% de l'actif net.

EXANE TOP 25 CONVERTIBLES

Nom du gestionnaire : EXANE SAM
Code ISIN : FR0010039495
Classification : FCP Diversifié
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1.15%
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : INDICE DE CONVERTIBLES
Date de création du fonds : 17/12/2003
Durée minimale de détention conseillée : 1 an
Notation Standard & Poor's : ★★★
Site web : www.exaneprescripteurs.com

OBLIGATIONS

Fonds non éligible aux options d'Arbitrages Programmés



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-	-	3.17%	9.25%	13.98%

>>> Objectif de gestion

Le FCP nourricier « Top 25 Convertibles » a le même objectif de gestion que son fonds maître « Master Top ECI 25 Fund », diminué des frais de gestion propres au FCP nourricier (à savoir 0.79% TTC maximum).

Rappel de l'objectif de gestion du FCP maître : L'objectif de gestion du FCP est de répliquer la performance de l'indice « Top ECI 25 » quelle que soit son évolution. Le FCP aura pour objectif de maintenir l'écart de suivi entre l'évolution de la valeur liquidative du FCP et celle de l'indice à un niveau inférieur à 1%.

FCP EQUILIBRE

Nom du gestionnaire : SGAM
Code ISIN : FR0000423857
Classification : FCP Diversifié
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,80 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : 15 % CWGBI, 35 % EMTX 1/3, 30 % MSCI EMU, 20 % MSCI World.
Date de création du fonds : 11/07/1997
Durée minimale de détention conseillée : 3 ans
Notation Standard & Poor's : -
Site web : www.sgam.fr

GESTION PROFILEE

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-16.26%	6.83%	3.34%	13.75%	4.00%



>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion du fonds est, sur la durée de placement recommandée, la recherche de la meilleure performance en s'exposant de manière équilibrée aux marchés internationaux de taux et d'actions. Cette gestion est mise en oeuvre de façon discrétionnaire au sein de l'OPCVM.

Le gérant suit quotidiennement les évolutions et déformations de la structure de l'allocation stratégique (par classe d'actifs, par zone géographique, par secteur ainsi que les répartitions par devise et l'évolution de la sensibilité). Puis, en fonction de la stratégie globale de SG Asset Management, le gérant sur ou sous-expose le portefeuille en fonction des critères exposés ci-dessus en achetant ou vendant des OPCVM spécialisés sur un ou plusieurs de ces critères.

La stratégie globale de SG Asset Management intègre l'ensemble des expertises du Groupe SGAM et repose sur les conclusions des comités d'investissement spécifiques à chaque classe d'actifs et du scénario économique central établi pour l'ensemble du Groupe.

Son articulation en plusieurs étapes permet une distinction entre la notation des classes d'actifs dépendantes de l'environnement économique et financier et la construction du portefeuille fonction des contraintes et objectifs propres à chaque investisseur.

FEDERAL MULTI OR ET MATIERES PREMIERES

Nom du gestionnaire : FEDERAL FINANCE GESTION
 Code ISIN : FR0000978868
 Classification : FCP Diversifié
 Affectation des résultats : Capitalisation
 Frais de gestion maximum : 2,00 %
 Devise du Fonds : EURO
 Indice(s) de référence : 34 % FTSE GOLD MINES INDEX + 33 % MSCI ENERGY + 33 % MSCI METALS AND MINING
 Date de création du fonds : 16/12/1983
 Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
 Notation Standard & Poor's : ★★★★★
 Site web : www.federal-finance.fr

ACTIONS EUROPE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	16.45%	26.57%	6.23%	46.19%	12.03%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir, à moyen long terme, une performance supérieure à l'indice de référence composé du FTSE Gold Mines Index (34%), du MSCI Energy (33%) et du MSCI Metals & Mining (33%), à travers la gestion dynamique d'un portefeuille investi en parts et/ou actions d'OPCVM.

Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite profiter du dynamisme du marché des actions et de la diversification internationale, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement. Le FCP Fédéral Multi Or et Matières Premières convient à des investisseurs souhaitant investir dans les secteurs des mines d'or, des matières premières et de l'énergie, et conscients des risques de forte volatilité liés à ces secteurs. Les OPCVM sélectionnés seront essentiellement des OPCVM actions de toutes tailles de capitalisations boursières investis sur les marchés internationaux, y compris les pays émergents jusqu'à 100% de l'actif. Afin de diversifier l'actif ou obtenir une performance proche de celle d'un indice, le FCP pourra investir dans des OPCVM ARIA à hauteur de 30% maximum, dans des Exchange Traded Funds (ETF) à hauteur de 100% maximum et ARIA à effet de levier à hauteur de 10% maximum.

FIDELITY EUROPE

Nom du gestionnaire : FIDELITY GESTION
 Code ISIN : FR0000008674
 Classification : SICAV Actions Internationales
 Affectation des résultats : Capitalisation
 Frais de gestion maximum : 1,90 % TTC
 Devise du Fonds : EURO
 Indice(s) de référence : MSCI EUROPE
 Date de création du fonds : 10/12/2001
 Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
 Notation Standard & Poor's : ★★★★★
 Site web : www.fidelity.fr

ACTIONS EUROPE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-26.53%	26.43%	18.42%	32.12%	14.39%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion de Fidelity Europe est de privilégier des investissements à dominante actions, sur un ou plusieurs marchés d'actions de un ou plusieurs pays de la Communauté Européenne dans l'optique de recherche de plus value, correspondant à la sur performance de l'indicateur de référence, à savoir un indice composite (60% SBF 250 + 40% MSCI Europe jusqu'au 01/01/2003) et le MSCI Europe depuis le 01/01/2003. L'actif est composé à hauteur de 75 % minimum en actions des états membres de la Communauté Européenne ou titres assimilés éligibles au PEA et le solde essentiellement en actions européennes.

S'adresse à tous souscripteurs, et plus particulièrement les investisseurs recherchant une exposition aux marchés des actions et qui sont conscients des risques liés à la volatilité du produit. La souscription est également interdite aux Personnes Américaines tel que ce terme est défini dans le Prospectus Complet.

Les actions du compartiment peuvent servir de support à des contrats d'assurance vie.

L'approche de gestion repose entièrement sur la sélection de valeurs (approche « Bottom-Up »). En effet, la structure du portefeuille est uniquement le résultat du choix des titres individuels qui le composent, indépendamment de la taille des sociétés, du secteur d'activité auquel elles appartiennent et de tout autre considération de type « descendante » (ou « Top Down »).

Le gestionnaire investit dans un nombre limité de valeurs et peut s'éloigner très sensiblement de la structure de l'indice de référence, en ce qui concerne la répartition sectorielle et géographique mais également le poids des valeurs. Il s'agit donc d'une gestion active, avec une marge de manoeuvre importante par rapport à l'indice de référence.

FIDELITY TRILOGIE EUROPE

Nom du gestionnaire : FIDELITY GESTION
 Code ISIN : FR0010139923
 Classification : SICAV Actions Internationales
 Affectation des résultats : Capitalisation
 Frais de gestion maximum : 1,90 % TTC
 Devise du Fonds : EURO
 Indice(s) de référence : MSCI Europe
 Date de création du fonds : 22/12/2004
 Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
 Notation Standard & Poor's :-
 Site web : www.fidelity.fr

ACTIONS EUROPE



>>> Performances

Fonds non éligible aux options d'Arbitrages Programmés

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-	-	-	24.76%	20.24%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion de Fidelity Trilogie Europe est de maximiser la performance au travers de la gestion active d'un portefeuille de valeurs européennes.

Eligible au PEA, l'actif est composé à 75 % minimum d'actions de la communauté européenne et le solde essentiellement en actions européennes.

Tous souscripteurs, et plus particulièrement les investisseurs recherchant une exposition aux marchés des actions et qui sont conscients des risques liés à la volatilité du produit.

La souscription est également interdite aux Personnes Américaines tel que ce terme est défini dans le Prospectus Complet. Fidelity Trilogie Europe vise à maximiser la performance au travers de la gestion active d'un portefeuille de valeurs européennes, à savoir, fondée sur une sélection de valeurs, indépendamment du secteur d'activité des sociétés émettrices.

Le Compartiment est géré selon une approche dite « multi-gestionnaires ». Sa gestion est en effet confiée à trois gestionnaires, personnes physiques, sélectionnés par l'allocataire d'actifs du Compartiment, qui se voient confier chacun une quote-part de l'actif du Compartiment (« poche ») en fonction de la répartition globale du portefeuille décidée par l'allocataire entre les petites, moyennes et grandes valeurs. Ces gestionnaires, sélectionneurs de valeurs, sont chacun spécialisé sur un type de capitalisation.

Aux fins de la mise en oeuvre de cette stratégie, Fidelity Gestion a sous-délégué la gestion financière du Compartiment à Fidelity Investments International, dont les trois gestionnaires sont salariés. Il s'agit d'une société de gestion de droit anglais soumise au contrôle du Financial Services Authority. Ainsi Fidelity Gestion assure l'allocation d'actifs du Compartiment et le contrôle du risque global du portefeuille.

FINANCE REACTION

Nom du gestionnaire : FINANCE SA
Code ISIN : FR000707326
Classification : Actions de pays de la zone euro
Affectation des résultats : Capitalisation et/ou Distribution
Frais de gestion maximum : 2,39 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : SBF 120
Date de création du fonds : 04/10/2002
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.finance-sa.fr

ACTIONS FRANCE

Attention : part(s) C
et/ou D ; des coupons
peuvent être distribués



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-	20.67%	12.18%	41.17%	28.80%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion est de surperformer à moyen/long terme l'indice SBF 120. Le FCP est ouvert à tous souscripteurs. Le FCP s'adresse à des investisseurs acceptant des risques liés à la détention de titres d'un tel portefeuille - risque de fluctuations importantes des marchés d'actions et qui souhaitent bénéficier des avantages fiscaux des PEA. Proportion d'investissement dans l'OPCVM : le poids de l'OPCVM « FINANCE REACTION » dans un portefeuille d'investissement doit être proportionnel au niveau de risque accepté par l'investisseur. Le FCP est éligible au PEA. Le gérant intervient de manière discrétionnaire sur les grandes, moyennes ou petites sociétés, des marchés français (minimum 60 %), ou de la zone euro hors marchés français (25% maximum), voire d'autres marchés internationaux hors zone euro (maximum 10%). L'OPCVM n'utilise pas les instruments dérivés. Le FCP est géré à partir d'un processus d'investissement qui combine stock-picking (bottom-up) et analyse macroéconomique (top-down). La priorité donnée à l'une ou l'autre des stratégies (bottom-up et top-down) dépend des anticipations formulées pour l'économie générale et/ou pour les entreprises et les secteurs d'activités auxquelles elles appartiennent. Ces deux démarches sont menées en parallèle d'une analyse permettant de déterminer, à un moment donné, secteur par secteur, la priorité donnée aux « valeurs de croissance » ou aux « sociétés en retournement ». Les valeurs de croissance sont néanmoins privilégiées, a priori.

FORTIS BEST SELECTION EUROPE (C)

Nom du gestionnaire : FORTIS INVESTMENTS
MANAGEMENT FRANCE
Code ISIN : FR0010137166
Classification : Actions des pays de la Communauté Européenne
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,40 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : MSCI PAN-EURO
Date de création du fonds : 23/04/1998
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★
Site web : www.fortisfunds.com

ACTIONS EUROPE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-31.22%	7.25%	11.75%	23.43%	14.15%

>>> Objectif de gestion

Le FCP s'adresse à tous souscripteurs. L'objectif du FCP vise à obtenir une performance supérieure à l'indice MSCI Pan Euro, dividendes nets réinvestis, sur une période de cinq ans. La stratégie d'investissement du FCP est fondée sur une gestion active du portefeuille et une approche de sélection de titres qui, à partir d'une analyse interne de leur flux de trésorerie et de leur potentiel de croissance, permet de détecter les sociétés capables de générer des revenus à long terme et qui sont sous-valorisées par le marché. L'analyse interne repose sur la recherche fondamentale effectuée par une équipe d'analystes répartis en quatre groupes sectoriels. Les analystes établissent un classement des valeurs qu'ils suivent. La recherche externe est également utilisée aux fins de comparaison avec le résultat de la recherche interne. Sur la base des classements établis et après avoir évalué la pertinence de leurs hypothèses, les gérants sélectionnent les titres éligibles dans les portefeuilles. Le portefeuille du FCP comprend entre 25 et 50 actions de sociétés de moyenne et de grande capitalisation, issues de tous secteurs d'activité et établies principalement dans des pays membres de la Communauté européenne ; le choix de ces actions reflétant les anticipations du gérant sur leurs performances futures et représentant ses convictions d'investissement. Le portefeuille du FCP est composé d'actions et autres titres pouvant donner accès au capital ou aux droits de vote de sociétés ayant leur siège social dans un pays composant l'indice de référence. L'exposition globale du portefeuille au risque actions peut varier entre 60% et 100% de l'actif net du FCP.

FORTIS RENDEMENTS EMERGENTS (A)

Nom du gestionnaire : FORTIS INVESTMENTS
MANAGEMENT FRANCE
Code ISIN : FR0007008933
Classification : FCP Obligations ou autres titres de Créance Internationaux
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,20 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : JPM EMBI Global Diversified DIVERSIFIED (HEDGED IN EUR)
Date de création du fonds : 21/03/1997
Durée minimale de détention conseillée : 2 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.fortisfunds.com

ACTIONS MARCHES EMERGENTS GLOBAUX



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	11.33%	22.66%	9.16%	10.89%	10.47%

>>> Objectif de gestion

Le FCP s'adresse à tous souscripteurs. Le FCP pourra servir de support de contrats d'assurance vie libellés en unité de compte. L'objectif de gestion du FCP vise à obtenir une performance supérieure à l'indice JPM EMBI Global Diversified (Hedge in Euro) en prenant un risque moyen. Le profil de risque du FCP est destiné à des investisseurs souhaitant principalement dynamiser leur investissement par le biais d'une participation dans des obligations ou autres titres de créances émis par les pays émergents. Le FCP est géré selon un processus d'investissement décomposé en deux phases successives : une analyse des fondamentaux macroéconomiques par zone et par pays, comme la croissance du produit intérieur brut (PIB), le niveau d'inflation, les taux d'intérêt ou le taux de chômage, est suivie d'une analyse intrinsèque des instruments financiers. Cette approche permet de déterminer l'allocation cible des actifs composant le portefeuille du FCP. L'allocation cible utilise le modèle d'évaluation des obligations d'Etat et des obligations privées développé par la société de gestion. Ce modèle fournit des prévisions sur les variations potentielles de l'écart entre les taux d'intérêt des obligations des pays appartenant à l'univers d'investissement et les taux d'intérêt américains ou européens sur des obligations de maturité équivalente. Il est complété par une analyse des devises locales et des courbes de taux de ces pays. La stratégie d'investissement du FCP est attentive, d'une part, à la sélection d'obligations présentant un profil risque/rendement susceptible de lui procurer une plus-value en capital et d'autre part, à la liquidité du portefeuille. A cette fin, une répartition des risques est assurée tant au niveau de l'univers géographique qu'au niveau de la nature des instruments financiers utilisés.

GEO-ENERGIES C

Nom du gestionnaire : EDMOND DE ROTHSCHILD MULTI MANAGEMENT

Code ISIN : FR0010127522

Classification : Actions internationales

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion maximum : 2 % TTC

Devise du Fonds : EURO

Indice(s) de référence : 60 % MSCI WORLD ENERGY

+ 40 % MSCI WORLD METALS AND MINING

Date de création du fonds : 19/11/2004

Durée minimale de détention conseillée : 5 ans

Notation Standard & Poor's : -

Site web : www.lcf-rothschild.fr

ACTIONS SECTORIELLES



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-	-	-	38.48%	11.88%

>>> Objectif de gestion

Le fonds est investi en gestions actions. Il vise une performance en ligne avec celle des sociétés exposées directement ou indirectement au secteur des matières premières et de l'énergie. Le risque sera réduit grâce à la diversification du portefeuille sur une majorité de grands titres internationaux à large marché qui ont à long terme un excellent comportement boursier et une grande pérennité. Le fonds est un fonds sectoriel.

Stratégies utilisées : Le Fonds est géré en parts d'O.P.C.V.M., eux-mêmes investis en actions et produits de taux. Ce fonds détiendra essentiellement des investissements représentatifs de sociétés de recherche, d'exploitation, de transformation et de distribution de ressources naturelles et d'énergie. Les produits de taux à hauteur d'un maximum de 40 % de l'actif du fonds seront des O.P.C.V.M. investis dans des portefeuilles d'obligations dont la notation moyenne est comprise entre AAA et BB (Standard and Poors).

La trésorerie sera gérée via des OPCVM monétaires, des opérations de prise en pension ou des titres de créance négociables.

INVESCO TAÏGA

Nom du gestionnaire : INVESCO ASSET MANAGEMENT

Code ISIN : FR0000284275

Classification : OPCVM Actions Internationales

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion maximum : 2,99 % HT

Devise du Fonds : EURO

Indice(s) de référence : MSCI EASTERN EUROPE INDEX

Date de création du fonds : 25/01/1996

Durée minimale de détention conseillée : 5 ans

Notation Standard & Poor's : ★

Site web : www.invesco.fr

ACTIONS EUROPE EMERGENTE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-0.62%	28.11%	24.03%	41.04%	31.89%

>>> Objectif de gestion

L'OPCVM est destiné à tout souscripteur qui souhaite valoriser son épargne par le biais des marchés émergents d'Europe centrale et de l'Est. La SICAV a pour objectif de surperformer son indice de référence, le MSCI Eastern Europe Index dividendes nets réinvestis, à long terme en investissant principalement sur des valeurs des économies émergentes d'Europe centrale et de l'Est.

La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans.

La stratégie d'investissement repose sur la sélection active de valeurs (gestion de « stock picking ») basée sur l'analyse des agrégats macro-économiques et l'analyse financière des différentes sociétés. Le critère principal pris en compte par le gérant est la capacité de croissance des profits de la société.

La SICAV est principalement exposée sur les marchés actions de sociétés exerçant leur activité principalement en Europe centrale et de l'Est. Cette exposition pourra varier de 60% à 200% par le biais d'investissement en titres vifs ou en instruments dérivés. La SICAV est également exposée en actions de sociétés cotées sur les marchés réglementés de l'Union européenne, des Etats-Unis et du Canada, dont l'activité se développe principalement en Europe centrale et de l'est. Aucune règle particulière en matière d'allocation sectorielle ne sera en conséquence suivie.

A titre accessoire, la SICAV peut être investie sur les marchés actions d'autres pays de la zone qui ne sont pas encore considérés comme des marchés réglementés en fonctionnement régulier. Ainsi, la SICAV comporte un risque de liquidité et de convertibilité de certains titres détenus en portefeuille.

ITHAQUE

Nom du gestionnaire : TOCQUEVILLE FINANCE

Code ISIN : FR0010204115

Classification : FCP Actions de la Communauté Européenne

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion maximum : 2,39 %

Devise du Fonds : EURO

Indice(s) de référence : FCP Ithaque

Date de création du fonds : 17/06/2005

Durée minimale de détention conseillée : 5 ans

Notation Standard & Poor's : -

Site web : www.tocquevillefinance.fr

ACTIONS FRANCE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-	-	-	-	17.98%

>>> Objectif de gestion

Ce fonds s'adresse à tout souscripteur (personne physique et personne morale) qui souhaite investir sur un OPCVM exposé sur les marchés actions de la Communauté Européenne et qui accepte ainsi les risques liés à l'évolution des marchés d'actions.

L'objectif est, dans le cadre d'une allocation dynamique décidée par la société de gestion, de profiter du développement de l'économie européenne en investissant sur les actions cotées de ces marchés financiers tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille.

Ithaque peut intervenir sur tous les marchés d'actions européennes en orientant plus particulièrement la recherche vers des actions de sociétés délaissées et/ou sous évaluées par le marché, en situation de retournement économique (du fait d'une réorganisation, d'une amélioration du climat des affaires), ou présentant un caractère défensif par la capacité à verser un dividende régulier et pérenne et/ou la réalité de leurs actifs.

La gestion de ce fonds repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité. Aucun de ceux-ci ne fera l'objet d'une prédilection particulière. Cependant, il sera tenu compte de la taille de la société visée et de sa capitalisation boursière. En effet, le fonds aura pour objectif d'appliquer les principes de gestion énoncés aux sociétés cotées dont la capitalisation est supérieure à 1 milliard d'euros, qui constitueront un minimum de 75% du portefeuille. Ces sociétés seront choisies à l'issue du travail de recherche financière effectué en interne par les équipes concernées chez Tocqueville Finance.

IXIS MEDIANES

Nom du gestionnaire : IXIS ASSET MANAGEMENT
Code ISIN : FR0000003170
Classification : SICAV Actions Françaises
Affectation des résultats : Capitalisation et/ou Distribution
Frais de gestion maximum : 1,79 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : CAC MID & SMALL 190
Date de création du fonds : 31/10/1995
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★
Site web : www.ixis-am.fr

ACTIONS FRANCE

Attention : part(s) C et/ou D ; des coupons peuvent être distribués



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-25.43%	22.28%	17.85%	38.47%	17.52%

>>> Objectif de gestion

La SICAV est destinée à tous souscripteurs et est notamment destinée aux investisseurs qui souhaitent valoriser leur épargne par le biais des marchés actions françaises. Le profil est de type « offensif » ; ou/et investir dans un OPCVM éligible au PEA.
L'objectif de gestion consiste à sur-performer à moyen terme l'indice CAC Mid & Small 190 en investissant dans une sélection d'actions cotées sur le marché français de petites et moyennes capitalisations au moment de l'investissement.
Le processus de gestion est fondé sur la sélection de valeurs de croissance au sein de l'univers 'small caps' et 'mid caps' : il s'agit de sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 150 millions d'euros et 5 milliards d'euros. Ce processus de sélection est essentiellement qualitatif et s'appuie sur une approche "bottom-up" disciplinée (c'est à dire d'une sélection des titres composant le portefeuille suivie de l'analyse globale de portefeuille), basée sur une analyse approfondie des entreprises.
La SICAV est investie entre 75 % minimum et jusqu'à 100 % sur les marchés « actions ». A hauteur de 75% de son actif net, la SICAV investira dans des actions négociées sur des marchés réglementés de la zone euro éligibles au plan d'épargne en actions (PEA), le reste des actifs pourra être composé en valeurs mobilières négociées sur des marchés de gré à gré ou négociées sur un autre marché réglementé tel que Alternext.

MAGELLAN

Nom du gestionnaire : COMGEST
Code ISIN : FR0000292278
Classification : SICAV Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation et/ou Distribution
Frais de gestion maximum : 1,75 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : MSCI EMERGING MARKETS, dividendes réinvestis
Date de création du fonds : 18/04/1988
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★
Site web : www.comgest.com

ACTIONS MARCHES EMERGENTS GLOBAUX

COMGEST

Attention : part(s) C et/ou D ; des coupons peuvent être distribués

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-8.58%	44.17%	19.92%	40.49%	27.74%

>>> Objectif de gestion

Le profil de risque de Magellan la destine à être souscrite par des porteurs souhaitant s'exposer aux marchés d'actions internationaux et désirant notamment se diversifier sur les pays émergents.
L'objectif de la gestion de la Sicav est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers de la sélection de titres "stock picking".
Le portefeuille est en permanence exposé, à hauteur minimum de 65 % en valeurs orientées sur les marchés boursiers des pays émergents disposant d'une forte croissance économique par rapport à la moyenne des grands pays industrialisés, principalement en Asie du Sud-Est, Amérique Latine et Europe.
1 - LA STRATEGIE UTILISEE : La technique de 'stock picking' se base sur une sélection d'investissements en fonction uniquement de caractères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers des pays émergents, principalement l'Asie du Sud-Est, l'Amérique Latine et l'Europe.
COMGEST S.A. a donc défini une méthode de gestion centrée principalement sur l'investissement dans un nombre limité de sociétés de croissance et de qualité. Cette sélection repose sur une recherche fondamentale approfondie, réalisée en interne. Dotées d'un encadrement expérimenté, qualifié et respectueux de l'actionnaire, ces sociétés bénéficient d'une marque reconnue, d'un produit innovant ou d'un savoir-faire unique, qui leur assurent une position commerciale dominante et leur garantissent une autonomie sur les prix et les marges. Enfin, protégées par ces barrières à l'entrée, elles ont une activité aisément compréhensible.

METROPOLE MIDCAP EURO

Nom du gestionnaire : METROPOLE GESTION
Code ISIN : FR0007078746
Classification : FCP Actions Euro - PMC
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,50 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : DJ EURO STOXX Mid
Date de création du fonds : 29/11/2002
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★
Site web : www.metropolegestion.fr

ACTIONS EUROPE



Investir avec discernement

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-	36.54%	15.31%	30.10%	16.49%

>>> Objectif de gestion

Métropole Midcap Euro a pour objectif d'obtenir, sur une période de 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indice DJ EURO STOXX Mid. Ce fonds pur actions concentré sur environ 40 lignes est investi sur les moyennes valeurs de la zone Euro (capitalisations comprises entre 1 et 5 milliards d'euros).
Il est géré selon notre méthodologie consistant à sélectionner des sociétés décotées bénéficiant d'un catalyseur susceptible de se mettre en place dans un horizon de 12 à 18 mois. Le choix des valeurs répond aux critères de sélection rigoureux du processus de gestion. Son objectif est de battre durablement l'indice DJ Euro Stoxx Mid à moyen terme. Il est éligible au PEA.

NATIXIS EURO INFLATION

Nom du gestionnaire : IXIS ASSET MANAGEMENT
 Code ISIN : FR0010170944
 Classification : FCP Obligations et autres titres de Créance libellés en Euro
 Affectation des résultats : Capitalisation et/ou Distribution
 Frais de gestion maximum : 1,10 % TTC
 Devise du Fonds : EURO
 Indice(s) de référence : BARCLAYS EURO GOVERNMENT INFLATION-LINKED ALL MATURITIES
 Date de création du fonds : 25/02/2005
 Durée minimale de détention conseillée : 2 ans
 Notation Standard & Poor's : -
 Site web : www.ixis-am.fr

OBLIGATIONS

Attention : part(s) C et/ou D ; des coupons peuvent être distribués



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-	-	-	-	-2.88%

>>> Objectif de gestion

Le FCP vise à obtenir une performance équivalente à celle de l'indice « Barclays Euro Government Inflation-Linked All Maturities » sur la période minimale de placement recommandée de deux (2) ans.
 Souscripteur : Souscripteurs personnes physiques et plus particulièrement aux investisseurs qui souhaitent investir dans des obligations indexées sur l'inflation. Les souscripteurs résidant sur le territoire des Etats-Unis ne sont pas autorisés à souscrire dans ce FCP.
 Pour toutes les catégories de parts, les ordres de souscription et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative au plus tard à 12 heures 30 (J), sont exécutés sur la base de cette valeur liquidative (J).
 La stratégie d'investissement se décompose en deux phases principales.
 - la première phase est une phase d'analyse de l'évolution des différents facteurs clés : notamment l'évolution des variables économiques, de l'inflation, des marchés financiers, des taux d'intérêts réels.
 Cette analyse permet de déterminer l'impact de chacun de ces facteurs sur les marchés de dettes à taux fixe et à taux variable,
 - à partir des résultats de cette analyse, les gérants procèdent aux investissements pour le compte du FCP en combinant et en arbitrant entre plusieurs techniques de gestion. Actifs utilisés : L'actif du FCP est composé directement et/ou indirectement, d'obligations et d'autres titres de créance libellés en euro, et notamment d'obligations indexées sur l'inflation. Ces titres sont majoritairement des titres émis ou garantis par un Etat membre de la zone euro ou par les collectivités publiques ou par les organismes internationaux à caractère public dont il est membre.

OBJECTIF SMALL CAPS France

Nom du gestionnaire : LAZARD FRERES GESTION
 Code ISIN : FR0010262436
 Classification : FCP Actions Françaises
 Affectation des résultats : Capitalisation et/ou Distribution
 Frais de gestion maximum : 1,60 % TTC de l'actif net
 Devise du Fonds : EURO
 Indice(s) de référence : HSBC SMALLER FRANCE
 Date de création du fonds : 24/09/1987
 Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
 Notation Standard & Poor's : ★★
 Site web : www.lazardfreresgestion.fr

ACTIONS FRANCE

Attention : part(s) C et/ou D ; des coupons peuvent être distribués



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-11.44%	21.09%	24.18%	26.56%	13.73%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion est d'obtenir, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance supérieure ou égale à celle de l'indice HSBC Smaller French Index par un mode de gestion non lié à cet indice. Souscripteur : Tous souscripteurs recherchant une exposition au risque 'actions'.
 Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire, à privilégier un investissement prudent.
 La stratégie mise en oeuvre repose sur :
 - L'identification des entreprises présentant le meilleur profil de performance économique.
 - La validation de cette performance : diagnostic financier, fondement stratégique.
 - La sélection des titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance.
 - La construction d'un portefeuille diversifié à risque relatif maîtrisé.
 Le degré minimum d'exposition au marché des actions françaises est de 90 % de l'actif net.

ODYSSEE (C)

Nom du gestionnaire : TOCQUEVILLE FINANCE
 Code ISIN : FR0007083118
 Classification : FCP Actions de la Communauté Européenne
 Affectation des résultats : Capitalisation
 Frais de gestion maximum : 2,39 %
 Devise du Fonds : EURO
 Indice(s) de référence : CAC 40
 Date de création du fonds : 25/04/2003
 Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
 Notation Standard & Poor's : ★★★
 Site web : www.tocquevillefinance.fr

ACTIONS FRANCE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-	-	14.77%	22.55%	19.61%

>>> Objectif de gestion

L'objectif du FCP Odyssee est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de profiter du développement de l'économie européenne en investissant sur les actions cotées des marchés financiers européens (notamment français) susceptibles de connaître des changements dans la répartition de leur actionnariat tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille.
 Ce fonds s'adresse à tout souscripteur (personne physique et personne morale) qui souhaite investir sur un OPCVM investi à plus de 75% sur les marchés d'actions et qui accepte ainsi les risques liés à l'évolution de ces marchés d'actions.
 La recherche et sélection de valeurs au sein du FCP ODYSSEE s'appuient sur une recherche financière particulièrement développée en interne chez Tocqueville Finance. Les objectifs de gestion sont de présélectionner des valeurs présentant des caractéristiques précises : possibilité que la géographie de son capital fasse l'objet de modifications importantes dans les années à venir (OPA, OPE, fusion, retrait de la cote, OPRA, dividende exceptionnel, etc....) qualité du bilan et du compte d'exploitation ; pérennité des actifs présents au bilan ou figurant hors bilan ; sous évaluation des actifs par rapport à une valeur objective déterminée à l'issue du travail de recherche et analyse financière ; capacité de distribution de dividendes élevés et étude de l'historique de distribution de dividendes, ou encore désaffectation ponctuelle de la valeur de la part des investisseurs.
 La gestion de ce fonds repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité. Aucun de ceux-ci ne fera l'objet d'une prédilection particulière.

OFI JAPON

Nom du gestionnaire : OFI ASSET MANAGEMENT
Code ISIN : FR0007497854
Classification : FCP Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation et/ou Distribution
Frais de gestion maximum : 2,392 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : NIKKEI 300 (clôture)
Date de création du fonds : 22/02/1996
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★
Site web : www.ofivalmo.fr

ACTIONS ASIE ET/OU JAPON

Attention : part(s) C
et/ou D ; des coupons
peuvent être distribués



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-22.64%	4.23%	1.92%	40.11%	-15.09%

>>> Objectif de gestion

L'objectif d'OFI JAPON est de rechercher la valorisation du capital dans une optique à moyen/long terme, en investissant dans des valeurs mobilières japonaises au travers d'une sélection discrétionnaire de titres en fonction de caractères propres aux entreprises.
OFI JAPON s'adresse à un investisseur souhaitant investir dans des valeurs mobilières diversifiées japonaises.
COMGEST S.A. a défini une méthode de gestion centrée principalement sur l'investissement dans un nombre limité de sociétés de croissance et de qualité. Cette sélection repose sur une recherche fondamentale approfondie, réalisée en interne. Dotées d'un encadrement expérimenté, qualifié et respectueux de l'actionnaire, ces sociétés bénéficient d'une marque reconnue, d'un produit innovant ou d'un savoir-faire unique, qui leur assurent une position commerciale dominante et leur garantissent une autonomie sur les prix et les marges. Le gérant sélectionne donc les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition de secteurs ou de capitalisation (grandes, moyennes, petites). Les titres sont conservés aussi longtemps que leur potentiel de croissance semble intéressant et que leur valorisation est attractive, aucun horizon d'investissement n'étant fixé a priori. Cela se traduit par une faible rotation des portefeuilles. Le FCP est à tout moment investi et/ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions japonaises.

OFI MING

Nom du gestionnaire : OFI ASSET MANAGEMENT
Code ISIN : FR0007043781
Classification : OPCVM « Actions Internationales »
Affectation des résultats : Capitalisation et/ou Distribution
Frais de gestion maximum : 2,39 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : MSCI GOLDEN DRAGON
Date de création du fonds : 21/07/2000
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★
Site web : www.ofivalmo.fr

ACTIONS ASIE ET/OU JAPON

Attention : part(s) C
et/ou D ; des coupons
peuvent être distribués



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	0.59%	46.12%	2.59%	18.61%	23.55%

>>> Objectif de gestion

L'objectif d'OFI MING est de rechercher la valorisation du capital dans une optique à moyen/long terme, en investissant dans les valeurs mobilières émises par des émetteurs qui ont leur siège en République Populaire de Chine, à Hong Kong et à Taiwan, au travers d'une sélection de titres selon la méthode de "stockpicking".
OFI MING s'adresse à un investisseur souhaitant investir dans des valeurs mobilières émises par des émetteurs qui ont leur siège en République Populaire de Chine, à Hong Kong et à Taiwan. COMGEST S.A. a défini une méthode de gestion centrée principalement sur l'investissement dans un nombre limité de sociétés de croissance et de qualité. Cette sélection repose sur une recherche fondamentale approfondie, réalisée en interne. Dotées d'un encadrement expérimenté, qualifié et respectueux de l'actionnaire, ces sociétés bénéficient d'une marque reconnue, d'un produit innovant ou d'un savoir-faire unique, qui leur assurent une position commerciale dominante et leur garantissent une autonomie sur les prix et les marges. Le gérant sélectionne donc les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition de secteurs ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites).
Les titres sont conservés aussi longtemps que leur potentiel de croissance semble intéressant et que leur valorisation est attractive, aucun horizon d'investissement n'étant fixé a priori. Cela se traduit par une faible rotation des portefeuilles.

OFI RZB EUROPE DE L'EST

Nom du gestionnaire : OFI ASSET MANAGEMENT
Code ISIN : FR0000978587
Classification : OPCVM « Actions Internationales »
Affectation des résultats : Capitalisation et/ou Distribution
Frais de gestion maximum : 2,63 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : MSCI Emerging Europe Index
Date de création du fonds : 12/10/2001
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★
Site web : www.ofivalmo.fr

ACTIONS EUROPE EMERGENTE

Attention : part(s) C
et/ou D ; des coupons
peuvent être distribués



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	14.13%	31.04%	38.64%	59.99%	23.34%

>>> Objectif de gestion

Le fonds Ofi RZB Europe de l'Est est un fonds investi en valeurs mobilières des pays de l'Europe Centrale et Europe de l'Est, au travers d'une sélection discrétionnaire de titres, qui vise à atteindre une performance à long terme moyennant une prise de risque assez élevée (à court terme).
OFI RZB EUROPE DE L'EST s'adresse à un investisseur souhaitant investir dans les marchés actions des pays de l'Europe de l'Est, membres ou non de l'OCDE et privilégiant une approche fondamentale.
Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM par chaque investisseur dépend de sa situation personnelle.
Le portefeuille est investi en actions d'entreprises des Etats réformés d'Europe centrale et orientale. Les investisseurs tirent parti notamment de la croissance économique exceptionnelle de ces pays ainsi que des valorisations attractives des actions, comparées aux autres marchés.
Raiffeisen Capital Management sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire. Le fonds d'investissement est géré de manière active, dans le respect néanmoins du principe de répartition pondérée des risques.
Les valeurs sélectionnées le sont avec un horizon d'investissement en moyenne de deux ans et demi. Cependant, les titres sont conservés aussi longtemps que leur potentiel de croissance semble intéressant et que leur valorisation est attractive.
Le fonds est investi principalement en actions et autres valeurs mobilières assimilables de l'Europe Centrale et de l'Est. Il est à tout moment investi et/ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions.

OFI PALMARES AMERICA

Nom du gestionnaire : OFI ASSET MANAGEMENT
Code ISIN : FR0007470422
Classification : Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,50 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : S&P 500 (Standard and Poor's 500- coupons non réinvestis)
Date de création du fonds : 10/04/1992
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.ofivalmo.fr

ACTIONS AMERIQUE DU NORD



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-31.32%	17.35%	4.07%	14.97%	7.46%

>>> Objectif de gestion

OFI PALMARES AMERICA s'adresse à un investisseur souhaitant investir principalement sur le marché des valeurs américaines, via des OPCVM. Ofi Palmares America a pour but de fournir à l'investisseur un portefeuille d'OPCVM dont l'objectif est de réaliser une performance supérieure ou égale à celle de l'indice S&P 500 (en Euros) sur des durées supérieures ou égales à trois ans. Ofi PALMARES AMERICA est un OPCVM d'OPCVM investi en parts et actions d'autres OPCVM eux même principalement investis en actions de la zone Amérique du nord. Le risque de change est couvert de façon dynamique. Le gérant, compte tenu des anticipations d'évolution du marché américain, intervient sur la répartition des investissements entre différents fonds selon leurs styles de gestion (valeurs de croissance, valeurs « value »...) et/ ou leurs marchés d'intervention (Grandes valeurs, petites valeurs...). Il décide également de l'exposition du portefeuille au marché (entre 80% et 100%) et il ajuste sa politique de couverture du risque de change qui peut aller jusqu'à 100%. Le portefeuille de l'OPCVM est constitué des catégories d'actifs et instruments financiers suivants : Parts et actions d'OPCVM : le FCP sera investi au minimum à hauteur de 80% de son actif en parts et actions d'autres OPCVM. Les OPCVM entrant dans la composition du portefeuille s'entendent toutes classifications confondues, et sur tous les types d'OPCVM sur lesquels Ofi Palmares America est autorisé à investir selon la réglementation en vigueur. Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans les OPCVM promus ou gérés par les sociétés du groupe OFIVALMO.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENT

Nom du gestionnaire : FINANCIERE DE CHAMPLAIN
Code ISIN : FR0010086520
Classification : Actions des pays de la communauté européenne
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,99 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : EUROSTOXX 50
Date de création du fonds : 19/08/2004
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : -
Site web : www.financieredechamplain.fr

ACTIONS EUROPE

Financière
de
Champlain

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-	-	-	52.79%	32.83%

>>> Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'obtenir un rendement supérieur à celui des marchés européens à moyen long terme, en profitant notamment de la dynamique des valeurs liées à l'environnement. Le FCP est ouvert à tous les investisseurs qui souhaitent diversifier leur actif dans le secteur de l'environnement. En fonction de son aversion aux risques, l'investisseur place entre 10% et 30% de ses actifs sur une durée de 5 à 8 ans. L'investissement s'effectue dans des actions dont la visibilité est importante à moyen long terme, principalement dans des valeurs liées au secteur de l'environnement. La sélection des valeurs du portefeuille repose sur un examen approfondi de la société (perspectives de développements, commercialisation de nouveaux produits, structure financière...) complété par des rencontres avec ses dirigeants. Dans le but d'atteindre son objectif de gestion, la gestion est active avec différents seuils d'achat et de vente pour chaque titre : les positions sont renforcées en cas de baisse de cours (de 20% par rapport au cours moyen d'achat) et allégées en cas de hausse de cours (de 20% par rapport au cours moyen d'achat). La zone géographique prépondérante sera la France. La gestion respecte le cadre réglementaire du PEA avec un investissement minimum de 75% de l'actif en actions de la communauté européenne. Le portefeuille pourra également détenir des obligations convertibles des sociétés citées plus haut dans la limite de 10% de l'actif. L'investissement en OPCVM ne concerne que les OPCVM conformes aux normes européennes (respectant les dispositions de la directive 85/611/CE modifiée), de droits français ou européen et il est limité à 10% de l'actif. Le FCP pourra notamment souscrire des parts du fonds Héra Monétaire Première, géré par Financière de Champlain, qui est un fonds monétaire dont le portefeuille est constitué de titres émis par l'Etat français. Dans la limite de 5% de l'actif, le portefeuille pourra également détenir des parts de FCPR afin de profiter d'opportunités d'investissement qui pourraient se présenter dans quelque secteur que ce soit.

PHILOSOPHALE

Nom du gestionnaire : UFG
Code ISIN : -
Classification : Immobilier
Affectation des résultats : SCI de Capitalisation
Frais de gestion maximum : 3,00 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : NON
Date de création du fonds : 07/2003
Durée minimale de détention conseillée : 8 ans
Notation Standard & Poor's : -
Site web : www.ufg-partenaires.com

FONDS SPECIAUX - SCI

Fonds non éligible aux options
d'Arbitrages Programmés

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-	-	-	8.17%	8.84%

>>> Objectif de gestion

L'actif immobilier de la SCI est composé à la fois d'immeubles, biens, droits immobiliers, valeurs mobilières, titres de sociétés immobilières, instruments financiers ayant un rapport avec l'activité immobilière, et plus particulièrement de parts de sociétés civiles de placement immobilier. Dans l'attente de leur investissement, les disponibilités seront placées notamment dans des organismes de placement collectif en valeurs mobilières monétaires ou équivalents. La valeur liquidative de Philosopha est calculée hebdomadairement. En cas d'achat ou de vente, la valeur liquidative appliquée sera la première valeur déterminée après la date d'opération.

LIMITES D'INVESTISSEMENT : L'investissement sur ce support ne pourra pas dépasser 150 000 euros par souscription, ni être supérieur à 25 % de l'encours global du contrat.

PIM EUROPE MID CAP FCP

Nom du gestionnaire : PIM GESTION FRANCE
Code ISIN : FR0007031190
Classification : Actions internationales
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,79 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : Dow Jones STOXX Small 200
Date de création du fonds : 01/10/2002
Durée minimale de détention conseillée : 2 ans
Notation Standard & Poor's : ★
Site web : www.pimf.com

ACTIONS EUROPE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-	17.25%	22.23%	23.90%	25.28%

>>> Objectif de gestion

Le FCP s'adresse à tous les souscripteurs et peut servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte. PIM EUROPE MID CAP FCP est un fonds en actions, géré de façon discrétionnaire qui cherche à optimiser sa performance au travers d'une gestion discrétionnaire, sur les marchés de petite et moyenne capitalisation boursière de sociétés principalement européennes. Sa gestion active dite de « stock-picking » repose sur une sélection de valeurs de petite et moyenne capitalisation boursière émises par des sociétés principalement européennes. Elle se concentre sur des titres moins connus et moins détenus par les grands investisseurs. Cette stratégie s'appuie sur une analyse fondamentale et systématique des valeurs de l'univers d'investissement, menée par nos équipes d'analystes. Au moment de leur entrée en portefeuille les sociétés ont une capitalisation boursière inférieure à cinq milliards d'euros. PIM EUROPE MID CAP FCP a vocation à être exposé jusqu'à 100% en actions. Le fonds est investi en permanence à hauteur de 75% en actions émises par des sociétés appartenant à l'Espace Economique Européen, éligibles au Plan d'Epargne en Actions, et à hauteur de 25% en actions hors Union Européenne. Le FCP peut avoir recours aux dérivés en vue de couvrir de façon discrétionnaire le portefeuille vis à vis du risque de change et moduler l'exposition actions du FCP, et de façon marginale en titres intégrant des dérivés (warrants), afin d'ajuster l'exposition du portefeuille à l'évolution des marchés actions.

PLUVALCA France

Nom du gestionnaire : FINANCIERE ARBEVEL
Code ISIN : FR0000422842
Classification : FCP Actions Françaises
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,39 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : SBF 120
Date de création du fonds : 13/02/1998
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.arbevel.com

ACTIONS FRANCE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-27.71%	38.63%	21.29%	31.23%	21.31%

>>> Objectif de gestion

Le fonds convient à des investisseurs institutionnels ou physiques souhaitant placer une part de leurs actifs dans un portefeuille d'actions françaises, dans une perspective d'investissement à long terme. Pluvalca France est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme. L'objectif est d'obtenir une performance supérieure à l'indice de référence SBF 120, au travers d'une sélection de titres - « stock picking ». PLUVALCA FRANCE est investi en permanence en actions françaises à 75% minimum, confèrent au Fonds commun l'éligibilité au PEA, Plan d'Epargne en Actions. Dans tous les cas, le fonds sera en permanence exposé à 60% minimum sur le marché des actions et peut être engagé sur ces marchés jusqu'à 100% de l'actif. Le fonds investira essentiellement en valeurs mobilières de moyennes et de larges capitalisations sur tous les marchés réglementés. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination. Le fonds peut investir de manière marginale en actions hors zone euro pour un maximum de 5 % de l'actif. La gestion de PLUVALCA FRANCE consiste en un choix rigoureux de valeurs actions à fort potentiel d'appréciation ayant une bonne liquidité tout en ne faisant pas l'objet d'un suivi intensif de la part de la communauté financière internationale. La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion.

RICHELIEU SPECIAL

Nom du gestionnaire : RICHELIEU FINANCE
GESTION PRIVEE
Code ISIN : FR0007045737
Classification : FCP Actions Françaises
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,39 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : CAC 40
Date de création du fonds : 12/05/2000
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★
Site web : www.richelieufinance.fr

ACTIONS FRANCE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-3.05%	19.41%	21.48%	19.40%	12.01%

>>> Objectif de gestion

Richelieu Spécial a pour objet de rechercher une performance supérieure à l'indice CAC 40 sur la durée de placement recommandée, par la gestion active d'un portefeuille d'actions (ou titres assimilés éligibles au PEA) principalement françaises, sélectionnées parmi les sociétés sous-évaluées pouvant faire l'objet d'une opération financière, quelle que soit sa nature. Richelieu Spécial s'adresse à tous souscripteurs et notamment aux souscripteurs souhaitant s'exposer au marché « action » et investir en vue de la constitution d'un PEA. Le FCP peut servir de support à des contrats d'assurance vie en unités de compte. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. La stratégie d'investissement du FCP consiste à sélectionner des sociétés après une analyse de celles-ci. La société de gestion réalise ses propres études des sociétés cotées (analyse des bilans et comptes de résultats, qualité du management, structure du capital, ...) et le FCP investit sur les actions des sociétés présentant la plus faible valorisation et pouvant initier ou être l'objet d'une opération financière (OPRA, OPA, OPE, fusion, scission, OPR...). La stratégie de gestion, opportuniste, ne prévoit pas de limite de détention quant à la taille des Sociétés (petite, moyenne ou grosse capitalisation boursière). L'ensemble des secteurs économiques peut également être représenté sans contrainte d'exposition minimum ou maximum. Le FCP est essentiellement composé d'actions de sociétés en situation spéciale (titres de sociétés sous-évaluées pouvant faire l'objet d'une opération financière). Au minimum 75 % de l'actif du FCP se doivent d'être investis sur des titres de sociétés éligibles au PEA. Le fonds est un OPCVM coordonné investissant moins de 10% de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM.

RICHELIEU VALEUR

Nom du gestionnaire : RICHELIEU FINANCE GESTION PRIVEE
Code ISIN : FR0007079355
Classification : FCP Diversifié
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,19 % non assujettis TVA
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : EONIA
Date de création du fonds : 13/12/2002
Durée minimale de détention conseillée : 2 ans
Notation Standard & Poor's : ★★
Site web : www.richelieufinance.fr

SUPPORTS EVOLUTIFS

RICHELIEU FINANCE

G E S T I O N P R I V E E

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-	4.23%	3.91%	4.49%	4.17%

>>> Objectif de gestion

Richelieu Valeur a pour objet la recherche d'une performance supérieure à celle de l'indice EONIA (indicateur de référence du marché monétaire) en optimisant le couple rendement / risque par le biais d'une participation sur les marchés actions.
Pour atteindre cet objectif, la gestion sélectionnera principalement des instruments monétaires (OPCVM monétaires de droit français ou européens coordonnés et des titres de créance français et internationaux) et dynamisera leur performance en investissant à hauteur de 25 % maximum dans des actions et obligations françaises, européennes et internationales directement ou via des OPCVM.
Souscripteur : Tous Souscripteurs et notamment les souscripteurs souhaitant profiter de la sécurité des placements monétaires et du dynamisme des marchés actions. L'allocation se répartira ainsi :
- entre 75 et 100% OPCVM monétaires français et/ou européens coordonnés et/ou instruments du marché monétaire répondant ou correspondant à la classification AMF 'Monétaire Euro' y compris les liquidités;
- entre 0 et 25% tous instruments financiers et principalement actions.

ROUVIER EUROPE

Nom du gestionnaire : ROUVIER ASSOCIES
Code ISIN : FR0007084066
Classification : FCP Actions des pays de la Communauté Européenne
Affectation des résultats : Distribution
Frais de gestion maximum : 1,80 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : MSCI EUROPE NET EURO
Date de création du fonds : 21/05/2003
Notation Standard & Poor's : ★★★
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Site web : www.rouvierassocies.com

ACTIONS EUROPE

Fonds non éligible aux options d'Arbitrages Programmés

rouvier
a s s o c i e s

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-	-	15.88%	23.20%	19.16%

>>> Objectif de gestion

ROUVIER EUROPE est un fonds qui cherche, sur une période supérieure à cinq ans, à réaliser une performance supérieure à celle des principales bourses européennes, représentées par l'indice MSCI Europe net Index.
Pour tous souscripteurs.
ROUVIER EUROPE est destiné à des personnes physiques, à des investisseurs institutionnels, conscients des risques inhérents à la détention de parts d'un tel fonds, c'est-à-dire le risque inhérent aux marchés actions et à une sélection discrétionnaire de titres.
ROUVIER EUROPE peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unité de compte.
La politique d'investissements du fonds est discrétionnaire. Elle résulte de l'analyse financière des sociétés et en aucun cas de l'analyse des marchés financiers ou de l'environnement économique et politique.
Le fonds est en permanence investi de 75 à 100 % de son actif en actions de sociétés européennes dont la rentabilité à long terme est sous estimée par les marchés.

ROUVIER VALEURS

Nom du gestionnaire : ROUVIER ASSOCIES
Code ISIN : FR0000401374
Classification : FCP Diversifié
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,80 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : MSCI WORLD NET EURO
Date de création du fonds : 07/06/1991
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.rouvierassocies.com

SUPPORTS EVOLUTIFS

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-11.93%	13.55%	15.02%	24.61%	16.17%

>>> Objectif de gestion

ROUVIER VALEURS est un fonds qui cherche, sur une période supérieure à cinq ans, à réaliser une performance simultanément positive en valeur absolue et supérieure à celle des principales bourses mondiales (essentiellement bourses des pays de l'OCDE).
Pour tous souscripteurs.
ROUVIER VALEURS est destiné à des personnes physiques, à des investisseurs institutionnels, conscients des risques inhérents à la détention de parts d'un tel fonds, c'est-à-dire le risque inhérent aux marchés actions, à une sélection discrétionnaire de titres et à une allocation discrétionnaire entre des actions et des obligations.
La politique d'investissements du fonds est discrétionnaire. Elle résulte de l'analyse financière des sociétés et en aucun cas de l'analyse des marchés financiers ou de l'environnement économique et politique.
Plutôt que de privilégier une zone géographique, une taille de société ou un secteur d'activité, le fonds applique une discipline d'investissement rigoureuse qui détermine, au cas par cas, un degré d'engagement en actions qui peut varier entre 0 % et 100 %.
Le degré d'engagement en obligations, de 0 % à 100 %, est une résultante de la stratégie d'investissement en actions. Les capitaux pour lesquels le fonds n'a pas trouvé temporairement d'emploi sur les marchés d'actions sont investis en obligations notées AAA Standard & Poors ou équivalent.
Le fonds prévoit également la possibilité d'investir jusqu'à 10 % de son actif dans des OPCVM coordonnés européens, essentiellement monétaires pour rémunérer la trésorerie.

rouvier
a s s o c i e s

SARASIN EURO MID CAPS EXPANSION DURABLE

Nom du gestionnaire : SARASIN EXPERTISE AM
Code ISIN : FR0007049093
Classification : FCP Actions des pays de la Communauté Européenne
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,44 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : Dow Jones Euro Stoxx Mid
Date de création du fonds : 25/08/2000
Durée minimale de détention conseillée : 2 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.sarasin-expertise.com

ACTIONS EUROPE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-34.62%	33.89%	24.45%	31.05%	25.52%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion de l'OPCVM est surperformer sur le long terme l'indice de référence, le Dow Jones Euro Stoxx Mid en utilisant le double filtre du développement durable et de l'univers d'investissement des petites et moyennes capitalisations.
Le FCP SARASIN EURO MID-CAPS EXPANSION DURABLE est ouvert à tous souscripteurs. L'OPCVM s'adresse aux investisseurs qui ont un objectif de valorisation dynamique de leur capital à long terme et qui peuvent accepter un risque en capital. Afin de réaliser son objectif de gestion, le gérant construira un portefeuille équilibré d'actions de petites et moyennes capitalisations cotées sur les marchés européens et répondant à des critères d'investissement liés au développement durable. Le Fonds a pour cible d'être investi à plus de 75% en actions européennes ; de ce fait, il est éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA). La construction du portefeuille est établie selon les modalités du processus d'investissement défini chez SARASIN EXPERTISE AM, c'est-à-dire dans une logique générale d'approche top-down enrichie d'un apport substantiel en terme de stock-picking. Cette analyse pourra conduire le gérant à modifier sensiblement la répartition sectorielle cible de l'indicateur de référence.
L'approche top-down consiste à appréhender l'allocation à partir de l'analyse macro-économique (grands équilibres économiques, politique monétaire des Banques Centrales, inflation, ...) et de ses conséquences sur le comportement des différentes classes d'actifs.
Le stock-picking réside dans le choix, au sein d'un même secteur économique, de valeurs présentant le meilleur profil de croissance et de rentabilité. Cette sélection s'effectue au sein d'un univers d'investissement des valeurs de petites et moyennes capitalisations sensibles au développement durable.

SAINT-HONORE CONVERTIBLES

Nom du gestionnaire : EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT
Code ISIN : FR0010204552
Classification : Diversifiée
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,20 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : EXANE ECI EURO
Index (eur) Date de création du fonds : 10/12/1993
Durée minimale de détention conseillée : 2 ans
Notation Standard & Poor's : ★★
Site web : www.lcf-rothschild.fr

OBLIGATIONS



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	-0.91%	7.72%	2.89%	10%	5.77%

>>> Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif la valorisation de ses objectifs à moyen terme (3 à 5 ans). L'actif du FCP est essentiellement mais non exclusivement investi en obligations convertibles ou échangeables de la zone euro. Le FCP cherche l'optimisation du couple performance/risque sur la période indiquée en diversifiant ses sources de gain : sous-jacent, secteur, coupon, émetteur, taux, devise, via une analyse systématique des différentes expositions.
Le FCP n'a pas d'indicateur de référence. Toutefois, à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à l'indice Exane ECI euro (indice composé des obligations convertibles dont les caractéristiques, la taille de l'émission et du sous-jacent répondent à des critères prédéfinis, garantissant un convexité moyenne et une liquidité correcte. Il est calculé sur la base d'une variation des titres, pondérée par la capitalisation des émissions.
S'adresse à tous souscripteurs souhaitant utiliser cet O.P.C.V.M. pour la valorisation de l'épargne par le biais d'une gestion indirecte utilisant des supports intervenants sur des marchés diversifiés, comme les actions ou les obligations.
La société opérera une gestion active d'obligations convertibles et obligations échangeables en titres participatifs de la zone Euro. Le fonds est investi en permanence à hauteur de 60 % au moins en obligations convertibles et titres assimilés, dont le sous-jacent appartient à la zone euro.
Le processus d'investissement combine une approche obligataire globale et une sélection d'actions (stock picking).

SGAM INVEST SECTEUR OR

Nom du gestionnaire : SGAM
Code ISIN : FR0000424319
Classification : FCP Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,40 % HT
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : MSCI GOLD MINES
Date de création du fonds : 16/09/1983
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★
Site web : www.sgam.fr

ACTIONS SECTORIELLES



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	53.09%	18.15%	-15.41%	47.55%	10.62%

>>> Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de surperformer son indice de référence, le FTSE GOLD MINES, sur la durée de placement recommandée. Il est investi principalement en actions internationales liées à l'or ou accessoirement à d'autres minéraux précieux.
Ce fonds s'adresse à tous souscripteurs.
L'orientation des placements correspond aux besoins de souscripteurs recherchant une valorisation dynamique du capital tout en acceptant les risques des marchés actions.
L'univers d'investissement est composé d'environ 50 valeurs.
La stratégie d'investissement s'appuie sur :
• une analyse quantitative et qualitative : une analyse approfondie du positionnement de chaque société est établie. Une sélection est effectuée par le biais de ratios financiers classiques (décote sur actif net réévalué, cours de l'action/cash flow par action) ;
• une analyse macro-économique du secteur de l'or et des minéraux précieux est réalisée permettant de situer les différents marchés dans leur cycle ;
• une allocation géographique et une sélection des valeurs sont faites d'après les conclusions des analyses citées ci-dessus.
En outre, le gérant peut investir au maximum 10 % de son actif en OPCVM français et/ou européens coordonnés ou non et/ou autres fonds d'investissement, y compris ceux du Groupe Société Générale.
Dans le cadre de sa gestion, le gérant pourra également avoir recours aux prises et mises en pension ainsi qu'aux prêts et emprunts de titres.

SH MULTIGEST RENDEMENT (C)

Nom du gestionnaire : EDMOND DE ROTHSCHILD MULTI MGT
Code ISIN : FR0007050794
Classification : FCP Diversifié
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,40 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : TEC 10
Date de création du fonds : 16/02/2001
Durée minimale de détention conseillée : 2 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.lcf-rothschild.fr

GESTION PROFILEE

Fonds éligible à la catégorie « supports à volatilité modérée » dans le cadre des options d'Arbitrages Programmés



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	1.30%	10.36%	5.77%	8.46%	5.01%

>>> Objectif de gestion

La gestion s'efforcera, sans benchmark, de faire progresser la valeur liquidative sur la durée de placement recommandée en limitant au maximum les moins-values sur les périodes courtes. L'objectif est de battre le rendement d'un placement sans risque (TEC10).
Pour ce faire, la sélection des OPCVM qu'ils soient de taux, d'actions ou d'obligations convertibles, privilégiera le dividende et le rendement du portefeuille.
Le gérant met en œuvre une gestion discrétionnaire.
Le fonds est géré de façon prudente et diversifiée sur toutes zones géographiques en OPCVM de taux ou actions.
La part des OPCVM actions pourra varier de 5 % à 35 % de l'actif du fonds en fonction des anticipations de la société de gestion quant à l'évolution des différents marchés actions.
La trésorerie sera gérée via des OPCVM monétaires, des opérations de prise en pension ou des titres de créance négociable.

STATE STREET EMERGING MARKETS

Nom du gestionnaire : STATE STREET GLOBAL ADVISORS FRANCE SA
Code ISIN : FR0000027252
Classification : SICAV Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,61 % TTC max
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : MSCI EMERGING MARKETS, nets dividendes réinvestis
Date de création du fonds : 05/12/1991
Durée minimale de détention conseillée : 4 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.ssga.fr

ACTIONS MARCHES EMERGENTS GLOBAUX



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-18.83%	32.18%	13.55%	58.59%	18.38%

>>> Objectif de gestion

State Street Emerging Markets est un OPCVM à gestion active à base indicielle.
L'objectif de l'OPCVM est de réaliser une performance supérieure ou égale à celle de l'indice MSCI Emerging Markets (Morgan Stanley Capital International) dans la limite d'un écart de suivi de 8% maximum. La gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle des actions de sociétés cotées sur les marchés naissants à fort potentiel de développement avec un contrôle strict du risque pris par rapport à l'indice de référence (mesuré par l'écart de la performance de l'OPCVM par rapport à celle de son indice de référence).
Profil type de l'investisseur : Tous souscripteurs. L'OPCVM est ouvert à la fois aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs individuels. Cet OPCVM s'adresse aux porteurs qui souhaitent investir sur le moyen long terme, en actions de l'indice, de façon à obtenir une performance supérieure ou égale à celle de l'indice, sans couverture de risque de change.
La politique de gestion met en œuvre une stratégie d'allocation géographique pour déterminer la représentation de chaque pays dans le portefeuille de croissance des bénéficiaires. La stratégie de gestion utilise de façon rigoureuse un modèle quantitatif de sélection de titres. Ce modèle prend en compte notamment des éléments comptables (bénéfices, etc...), des données de marchés (cours, capitalisation boursière, etc...) ainsi que des données publiées par les analystes financiers (prévisions de bénéfices, etc...). Le portefeuille est constitué de 80% à 100% d'actions de sociétés cotées sur les marchés naissants à fort potentiel de développement dans le monde, ainsi que des ADR (certificats représentatifs de titres étrangers cotés sur le marché des Etats-Unis) ou GDR correspondants. L'actif de l'OPCVM est investi au maximum à 10% en actions ou parts d'OPCVM. Cet investissement intervient de façon marginale pour ajuster l'exposition du fonds.

TALENTS

Nom du gestionnaire : AXA IM PARIS
Code ISIN : FR0007062567
Classification : FCP Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,80 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : 100 % MSCI WORLD
Date de création du fonds : 24/08/2001
Durée minimale de détention conseillée : 8 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★
Site web : www.axa-im.fr

ACTIONS MONDE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-35%	38.43%	18.10%	26.07%	12.10%

>>> Objectif de gestion

L'objectif du FCP est la recherche d'une performance positive à long terme, à travers des investissements dans des actions d'entreprises cotées à travers le monde et sélectionnées, en particulier, au regard des qualités et de l'expérience de leur dirigeant.
Tous souscripteurs, et plus particulièrement pour les investisseurs cherchant à exposer leur investissement sur les marchés actions internationales. Le Gestionnaire Financier cherchera à atteindre les objectifs du Fonds en investissant au moins 60% de l'actif en actions internationales.
La sélection des titres au sein du portefeuille procèdera d'une approche entrepreneuriale de l'investissement.
Le processus d'investissement met l'accent sur les dirigeants ayant déjà démontré par le passé leur aptitude à développer des activités et à créer de la valeur (créateurs de nouvelles activités, raiders, deal makers, managers, repreneur de sociétés...)
Ce FCP se focalise également sur les entrepreneurs qui sont parmi les principaux actionnaires de leur société. Ces dirigeants ont la volonté d'obtenir des résultats sur le long terme et n'hésitent pas à consentir d'importants investissements à court terme afin d'assurer la croissance future de leur société, de laquelle dépend également l'appréciation de leur patrimoine personnel.
Le gestionnaire sélectionne les valeurs de manière discrétionnaire en privilégiant ses convictions propres.
Elles sont sélectionnées parmi un univers de 900 entrepreneurs à travers le monde.
Pour les besoins d'une gestion efficace, le FCP pourra s'exposer à ces entreprises via l'utilisation de produits dérivés.

THIRIET PATRIMOINE (C)

Nom du gestionnaire : THIRIET GESTION
Code ISIN : FR0000937435
Classification : SICAV Diversifiée
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,39 %
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : NON
Date de création du fonds : 18/05/1999
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★
Site web : site en cours de création

SUPPORTS EVOLUTIFS

THIRIET GESTION

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-6.17%	8.01%	12.24%	15.48%	9.72%

>>> Objectif de gestion

La SICAV a pour objectif une valorisation du capital investi par une gestion active sur les marchés actions et obligations, principalement européens. La gestion de la SICAV est discrétionnaire, la stratégie d'investissement repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations) et/ou la sélection de valeurs. Le portefeuille est investi principalement sur les marchés de l'Union Européenne jusqu'à 95 % en actions et obligations. Le portefeuille sera principalement investi en actions de moyennes et grandes capitalisations avec un minimum d'investissement de 40% et un maximum de 100 %. L'exposition totale aux marchés actions ne dépassera pas 100 %. Toutefois en cas de conjoncture défavorable ou lorsque le gérant juge le potentiel de valorisation des obligations supérieur à celui des actions, la gestion donnera la priorité aux obligations avec un maximum d'investissement de 60 %. Ces obligations appartiennent aux secteurs publics, semi-publics et privés et sont de notation supérieure à BBB- dans l'échelle de notation Standard & Poor's. La sensibilité du portefeuille sera comprise entre 0 et 9 %. Dans un but de diversification le gérant pourra investir jusqu'à 10% de son actif sur les marchés américains et émergents. La stratégie d'investissement repose sur une approche qui concilie l'analyse de l'évolution sectorielle et la sélection des titres. L'analyse de l'évolution sectorielle s'applique à déterminer l'orientation générale des marchés. Elle part des données macro-économiques pour en extraire les évolutions sectorielles prévisibles et termine par la sélection des titres et/ou le choix de sociétés les mieux armées pour profiter ou moins souffrir des évolutions prévues.

TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE

Nom du gestionnaire : TOCQUEVILLE FINANCE
Code ISIN : FR0000438137
Classification : FCP Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,39 % HT
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : S&P 500
Date de création du fonds : 15/04/1983
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★
Site web : www.tocquevillefinance.fr

ACTIONS AMERIQUE DU NORD



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-30.27%	16.55%	1.59%	22.02%	3.08%

>>> Objectif de gestion

Ce fonds s'adresse à tout souscripteur (personne physique et personne morale) qui souhaite investir sur un fonds d'investissement investi à plus de 75% sur des marchés d'actions et qui accepte ainsi les risques liés à l'évolution des marchés d'actions. L'objectif du FCP Tocqueville Value Amérique est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de profiter de la croissance de l'économie internationale et majoritairement nord-américaine tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille. Le FCP Tocqueville Value Amérique peut intervenir sur tous les marchés d'actions nord-américaines (USA, Canada) en orientant plus particulièrement la recherche vers des actions de sociétés délaissées et/ou sous évaluées par le marché, en situation de retournement économique (du fait d'une réorganisation, d'une amélioration du climat des affaires), ou présentant un caractère défensif par le dividende versé de façon régulière et pérenne et/ou la réalité de leurs actifs. Le gérant pourra recourir de manière discrétionnaire à une surexposition du portefeuille via des instruments dérivés. De plus, dans un souci de maintien d'une volatilité faible, le fonds pourra détenir des produits obligataires. La gestion de ce fonds repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité. Aucun de ceux-ci ne fera l'objet d'une prédilection particulière. De même, il ne sera pas tenu compte de la taille de la société visée, de sa capitalisation boursière, de son secteur d'activité. Le fonds sera exposé entre 75 % et 100 % de l'actif du fonds en actions.

TRICOLERE RENDEMENT (C)

Nom du gestionnaire : EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT
Code ISIN : FR0007028576
Classification : FCP Actions Françaises
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 1,70 % TTC
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : SBF 120 (EUR)
Date de création du fonds : 10/12/1998
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★
Site web : www.lcf-rothschild.fr

ACTIONS FRANCE



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-5.49%	19.15%	20.97%	20.48%	16.57%

>>> Objectif de gestion

La gestion du FCP, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, vise à accroître la valeur liquidative par des placements dans des sociétés majoritairement françaises dont les caractéristiques de valorisation laissent penser qu'elles sont susceptibles d'afficher une bonne performance. Les critères de sélection seront définis dans la stratégie d'investissement. Indicateurs de référence : l'objectif de gestion n'est pas exprimé en fonction d'un indicateur de référence. Toutefois à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à posteriori à l'indice SBF 120, indice représentatif des 120 plus grandes capitalisations de la bourse de Paris. Il est calculé en euros sur la base des cours de clôture. Stratégie d'investissement : le FCP opère une gestion active de « stock-picking » d'action cotée sur un Univers de valeurs majoritairement françaises. Les actions européennes représenteront au moins 75 % de l'actif, dont au minimum 65 % d'actions françaises.

VALFRANCE

Nom du gestionnaire : PRIGEST SA
Code ISIN : FR0000973711
Classification : FCP Actions Françaises
Affectation des résultats : Distribution
Frais de gestion maximum : 2 % HT
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : CAC 40
Date de création du fonds : 10/10/1984
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★★★★★
Site web : www.prigest.com

ACTIONS FRANCE

Fonds non éligible aux options d'Arbitrages Programmés



>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-19.83%	19.77%	33.43%	30.92%	25.16%

>>> Objectif de gestion

VALFRANCE est un fonds dynamique dont l'objectif est la recherche d'une performance liée au marché des actions françaises. Il s'adresse à tous souscripteurs.
Le portefeuille est investi en actions françaises à 75% minimum, conférant au Fonds Commun l'éligibilité au PEA - Plan d'Épargne en Actions.
La réalisation de l'objectif de gestion de VALFRANCE s'appuie sur une sélection des actions de toutes capitalisations et de tous secteurs, obtenus après une analyse fondamentale par le gérant dont les principaux critères sont :
- le produit dans lequel la société se distingue,
- la qualité des dirigeants de l'entreprise,
- l'état de sa structure financière,
- les anticipations des résultats futurs de la société,
- les perspectives de croissance du métier en général et de la société retenue en particulier
- la politique de l'entreprise menée vis-à-vis des actionnaires (information, politique de dividendes).
L'équipe de gestion recueille le maximum d'informations, d'études et profite de rencontres directes avec les entreprises dans lesquelles le fonds est investi ou est susceptible d'investir. Les décisions d'investissement dépendent ensuite essentiellement des perspectives de valorisation dans le temps, compte-tenu de l'environnement économique et financier.
Les lignes sont constituées avec un objectif de détention à long terme (supérieure à deux ans) et le portefeuille sera relativement concentré : quelques 40 lignes significatives.
Le gérant se réserve la possibilité d'investir 10% de la valeur d'actif en parts d'autres OPCVM français ou européens coordonnés, afin de remplir l'objectif de gestion ou dans un objectif de gestion de la trésorerie. Il peut s'agir d'OPCVM gérés par Prigest.

VECTEUR AMERIQUE

Nom du gestionnaire : RAYMOND JAMES AMI
Code ISIN : FR0007083837
Classification : FCP Actions Internationales
Affectation des résultats : Capitalisation
Frais de gestion maximum : 2,39 % TTC + com surperformance
Devise du Fonds : EURO
Indice(s) de référence : S&P 500 Index CONVERTI EN EUROS
Date de création du fonds : 27/06/2003
Durée minimale de détention conseillée : 5 ans
Notation Standard & Poor's : ★
Site web : www.rjami.com

ACTIONS AMERIQUE DU NORD

RAYMOND JAMES
ASSET MANAGEMENT INTERNATIONAL

>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf. annuelle	-	-	-2.61%	20.97%	-10.19%

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP est de surperformer l'indice de référence le S&P 500 index, converti en euros. Il s'adresse à tous souscripteurs.
Le portefeuille est spécialisé majoritairement dans la gestion discrétionnaire d'actions nord-américaines (zone Etats-Unis). Le FCP pourra être investi indifféremment sur des actions de « petite », « moyenne » ou « grande » capitalisation. Le degré d'exposition sera compris entre 90 et 100%.
La sélection des actions est basée sur un processus de réflexion prenant en compte un scénario macro-économique mondial qui permet d'identifier des thèmes d'investissement à favoriser. L'analyse fondamentale, évaluation d'une entreprise à travers son patrimoine (immeubles, clients, ...) et son potentiel de développement (prévisions de croissance, de résultats, ...) permet de sélectionner les valeurs qui seront présentes dans le portefeuille.
Dans le cadre de la gestion de la trésorerie, le gérant a recours aux OPCVM de tous types de classification dans la limite de 10% de l'actif du FCP.
Le FCP se réserve la possibilité de recourir aux instruments financiers à terme dans le seul et unique but de couverture de change des actifs détenus par le FCP et non libellés en euros. Les transactions traitées dans les devises concernées ne pourront excéder la valeur estimée des actifs libellés dans cette devise ni ne pourront, en ce qui concerne la durée des contrats, excéder la période durant laquelle ces actifs sont détenus.

Fonds Euros à Capital Garanti

FONDS EN EUROS

Nom du gestionnaire : SURAVENIR

Classification : Fonds en Euros

Devise du Fonds : EURO

Fonds éligible à la catégorie « Supports à volatilité modérée » dans le cadre des options d'Arbitrages Programmés

Performances historiques reconstituées en tenant compte des frais du contrat Patrimoine Vie Plus

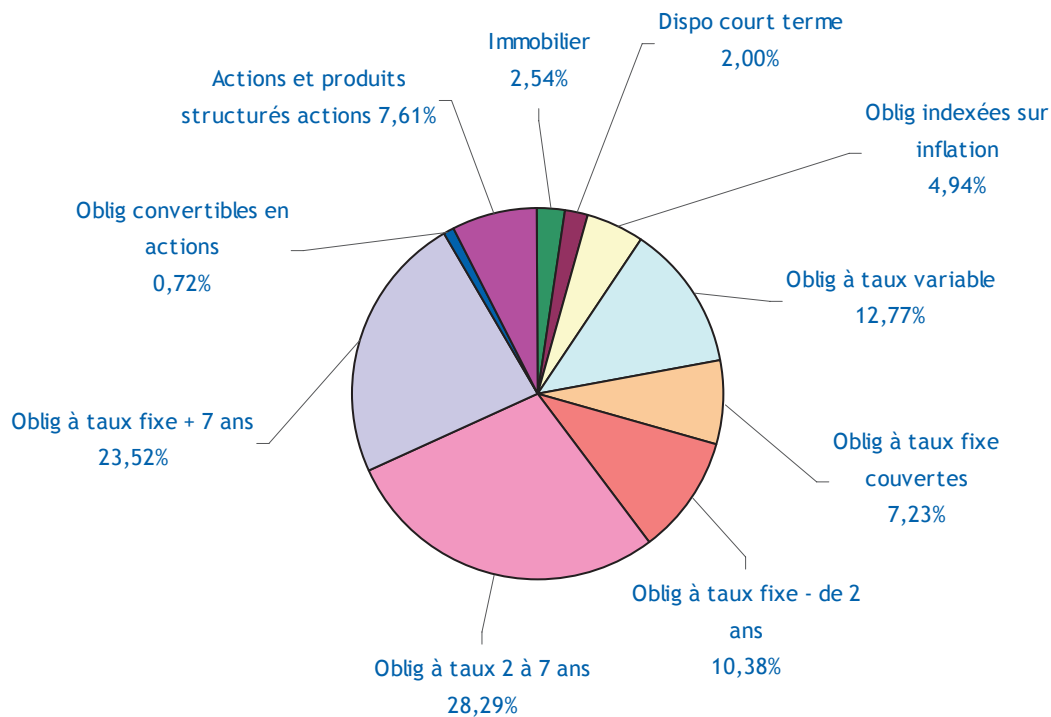
>>> Performances

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Perf.annuelle	5,30 %	5,05 %	4,80 %	4,45 %	4,25 %

>>> Objectif de gestion

L'objectif de gestion du fonds Euros à Capital Garanti est d'optimiser le couple rendement/risque en maintenant une part significative sur les obligations à taux fixe et autres titres de créances négociables. La majorité de l'actif est investie en obligations à taux fixes d'émetteurs de bonne qualité, afin de garantir des revenus de bonne qualité dans une optique long terme. Pour préparer l'avenir, la part des obligations variables s'est renforcée au travers d'achat d'obligations indexées sur l'inflation. Le fonds en euros est un fonds à capital garanti.

Répartition des encours au 31/12/2006



PROSPECTUS SIMPLIFIE DU SUPPORT SELECTIONNE COMME SUPPORT D'ATTENTE POUR VOTRE CONTRAT

Ce support ne peut être sélectionné en cours de vie du contrat. Il est uniquement utilisé comme support d'attente durant le délai de renonciation décrit à l'article 14 des Conditions Générales.

Prospectus Simplifié

PRO - FEDERAL LIQUIDITES

Partie A STATUTAIRE

Code ISIN :	Part C : FR0000970816 Part D : FR000970824
Dénomination :	Pro-Federal Liquidités
Forme juridique :	FCP de droit français
Compartiments / nourricier :	pro-Federal Liquidités est un nourricier du FCP Federal Support Monétaire
Société de Gestion :	Federal Finance Gestion
Délégué :	Délégation de la gestion administrative et comptable à Federal Finance Banque
Dépositaire :	Compagnie financière du Crédit Mutuel
Commissaire aux Comptes :	Cabinet Mazars & Guerard
Commercialisateur :	Groupe Arkéa

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION :

Classification : Monétaire euro

Objectif de gestion : Le FCP est un nourricier du FCP "Federal Support Monétaire", dont l'objectif de gestion est d'offrir une performance proche de celle du marché monétaire, diminuée des frais de gestion.

Sa performance pourra être inférieure à celle du fonds maître en raison notamment de ses propres frais de gestion.

Indicateur de référence : EURIBOR 3 mois

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

Euribor (Euro Interbank Offered Rate) 3 mois : ce taux correspond au taux moyen des transactions interbancaires à échéance 3 mois établi à partir d'un échantillon de banques de la zone euro.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez vous connecter sur le site www.euribor.org

Stratégie d'investissement : Le FCP pro-Federal Liquidités est un fonds nourricier du fonds maître Federal Support Monétaire. Il est composé en totalité et en permanence des parts du FCP Federal Support Monétaire et à titre accessoire de liquidités.

Rappel de la stratégie du FCP maître Federal Support Monétaire

La stratégie d'investissement du FCP repose sur une sélection active des instruments financiers composant l'actif de l'OPCVM.

L'actif sera essentiellement constitué de titres de créances négociables et d'obligations à taux fixe, à taux variable ou à taux révisable de la zone euro, émises par des Etats ou par des organismes privés.

Le choix des instruments financiers de taux est effectué en fonction de leur liquidité, de leur rentabilité et de la qualité de l'émetteur.

Ce choix dépend également des anticipations réalisées par l'équipe de gestion de taux sur l'évolution des taux monétaires.

Le gérant sélectionne des obligations dont les émetteurs sont notés au minimum BBB- (Standard&Poor's) ou Baa3 (Moody's).

Le FCP pourra également investir jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM français, coordonnés ou non, ou européens coordonnés, de classifications "monétaire euro", "obligations et autres titres de créances euro" ou "diversifié".

Le fonds pourra avoir recours à des instruments dérivés dans un but de diversification, couverture et/ou d'exposition au risque de taux à hauteur d'une fois l'actif.

Afin de diversifier son actif, le fonds se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 40% maximum dans des titres intégrant des dérivés.

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie du fonds commun de placement, le gérant pourra procéder à des dépôts, réaliser des emprunts d'espèces ou effectuer des opérations d'acquisition ou de cession temporaire de titres.

Le détail de la stratégie d'investissement figure dans la note détaillée.

Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments financiers connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque du Fonds pro-Federal Liquidités est identique au profil de risque du Fonds maître Federal Support Monétaire.

Rappel du profil de risque de l'OPCVM maître Federal Support Monétaire

Les principaux risques sont :

Risque de taux : Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires et/ou monétaires, qui provoque une baisse des cours des titres, ce qui pourrait générer une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de crédit : Le FCP peut être soumis au risque de dégradation de la notation d'une dette ou de défaut d'un émetteur, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de contrepartie : Risque de défaillance d'une contrepartie (établissement bancaire notamment), avec laquelle le gestionnaire de votre OPCVM aurait conclu un contrat de gré à gré.

Risque de perte en capital : L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (monétaire, obligataire...). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Le détail de l'ensemble des risques encourus sur le FCP figure dans la note détaillée.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Tous souscripteurs, et plus particulièrement les personnes morales.

Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite un rendement monétaire sur la durée de placement recommandée.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de votre situation. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre richesse, de vos besoins d'argent actuels et à horizon de la durée recommandée mais également de votre souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également recommandé de diversifier suffisamment vos investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Tout porteur est donc invité à étudier sa situation avec son conseiller habituel.

La durée minimale de placement recommandée est de 10 jours.

INFORMATIONS SUR LES FRAIS, LES COMMISSIONS ET LA FISCALITE :

Frais et commissions de pro-Federal Liquidités (fonds nourricier)

Commissions de souscription et de rachat :

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises à l'OPCVM servent à compenser les frais supportés par l'OPCVM pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent aux réseaux commercialisateurs.

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur Liquidative * nombre de parts	Néant
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Valeur Liquidative * nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Valeur Liquidative * nombre de parts	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Valeur Liquidative * nombre de parts	Néant

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- ⇒ Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- ⇒ Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- ⇒ Une part du revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie B du prospectus simplifié.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement et de gestion TTC (incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou frais d'investissement)	Actif net	0.40% TTC maximum
Commission de Surperformance	Actif net	Néant

Frais et commissions de Federal Support Monétaires (fonds maître)

Commissions de souscription et de rachat :

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur Liquidative * nombre de parts	-10% TTC maximum -0% pour les souscriptions réalisées par les FCP gérés par Federal Finance Gestion
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Valeur Liquidative * nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Valeur Liquidative * nombre de parts	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Valeur Liquidative * nombre de parts	Néant

Frais de fonctionnement et de gestion :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement et de gestion TTC (incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou frais d'investissement)	Actif net	0.10% TTC maximum
Commission de Surperformance	Actif net	Néant

Régime fiscal :

Pour les parts de capitalisation, le régime fiscal applicable est celui de l'imposition des plus-values sur valeurs mobilières du pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas...). Les règles applicables aux porteurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

Pour les parts de distribution, l'imposition des porteurs de parts sera fonction de la nature des titres détenus en portefeuille, en raison du principe de la transparence fiscale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent donc être soumis à taxation. Les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel, afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

INFORMATIONS D'ORDRE COMMERCIAL :

Conditions de souscription de rachat :

Organisme désigné pour recevoir les souscriptions et les rachats : Caisse Interfédérale de Crédit Mutuel - 32 rue Mirabeau - 29480 Le Relecq Kerhuon

Valeur Liquidative d'origine du FCP : Part C 15,24 euros/ Part D 25.89 euros

Montant minimum de la première souscription : 1 500 euros

Décimalisation : En millièmes de parts

Dates et heures de réception des ordres : Les demandes de souscriptions et rachats sont centralisées par l'établissement en charge de la centralisation. Celles parvenant à l'établissement en charge de la centralisation avant 12h sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les derniers cours connus à 13h le jour de la session de collecte. La valeur liquidative est déterminée le jour même.

Date de clôture de l'exercice : Dernier jour de la Bourse de Paris du mois de décembre

Affectation du résultat : Part C : Capitalisation / Part D : Distribution

Date et périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne. La valeur liquidative ne sera pas établie ou publiée ni les jours fériés légaux ni les jours de fermeture de la Bourse de Paris

Lieu et modalités de publication de la valeur liquidative : Dans les locaux de la société de gestion et du Dépositaire ou sur le site de la société de gestion Federal Finance Gestion : www.federal-finance.fr

Devise de libellé des parts ou actions : Euro

Date de création : Cet OPCVM a été agréé par la Commission des Opérations de Bourse le 3 juin 1986. Il a été créé le 3 juin 1986.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES :

Le prospectus complet de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques, sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FEDERAL FINANCE GESTION-232, rue du Général Paulet-29200 BREST

Les documents d'information relatifs à l'OPCVM maître Federal Support Monétaire, de droit français, agréé par la Commission des Opérations de Bourse le 18 avril 2000, sont disponibles auprès de :

FEDERAL FINANCE GESTION-232, rue du Général Paulet-29200 BREST

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues auprès de la société de gestion

par téléphone au n° AZUR 0 810 67 68 69 // par e-mail : contact@federal-finance.fr

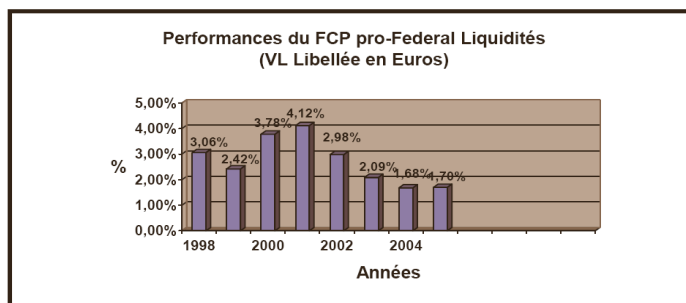
Date de publication du prospectus : 21 avril 2006

Le site de l'AMF www.amf-france.org contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

Le présent prospectus simplifié doit être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription.

Partie B STATISTIQUE

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis. En revanche, celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués.



Performances Annualisées	1 an	3 ans	5 ans
Pro-Federal Liquidités	1.70%	1.86%	2.64%
Indicateur de référence	2.23%	2.32%	3.10%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées indiquées ci-dessus ne prennent pas en compte l'impact pour l'investisseur d'éventuelles commissions de souscription ou de rachat.

